

Passez votre
PETITE ANnonce

Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par
Whatsapp au 077 91 87 07 ou par mail :
pa-lbvpressonapresse.com, et recevez un
devis pour parution.

Règlements par Airtel Money et Moov Money en semaine
de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : UNION

POSTEBANK

L'espoir renaît du côté des épargnants de la Postebank, en détresse depuis plusieurs années. Et pour cause, l'annonce faite par le président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, relative à une contribution de 10 milliards de francs CFA pour renflouer les caisses de cette institution financière, en liquidation depuis 2017.

Page 5

CRISE

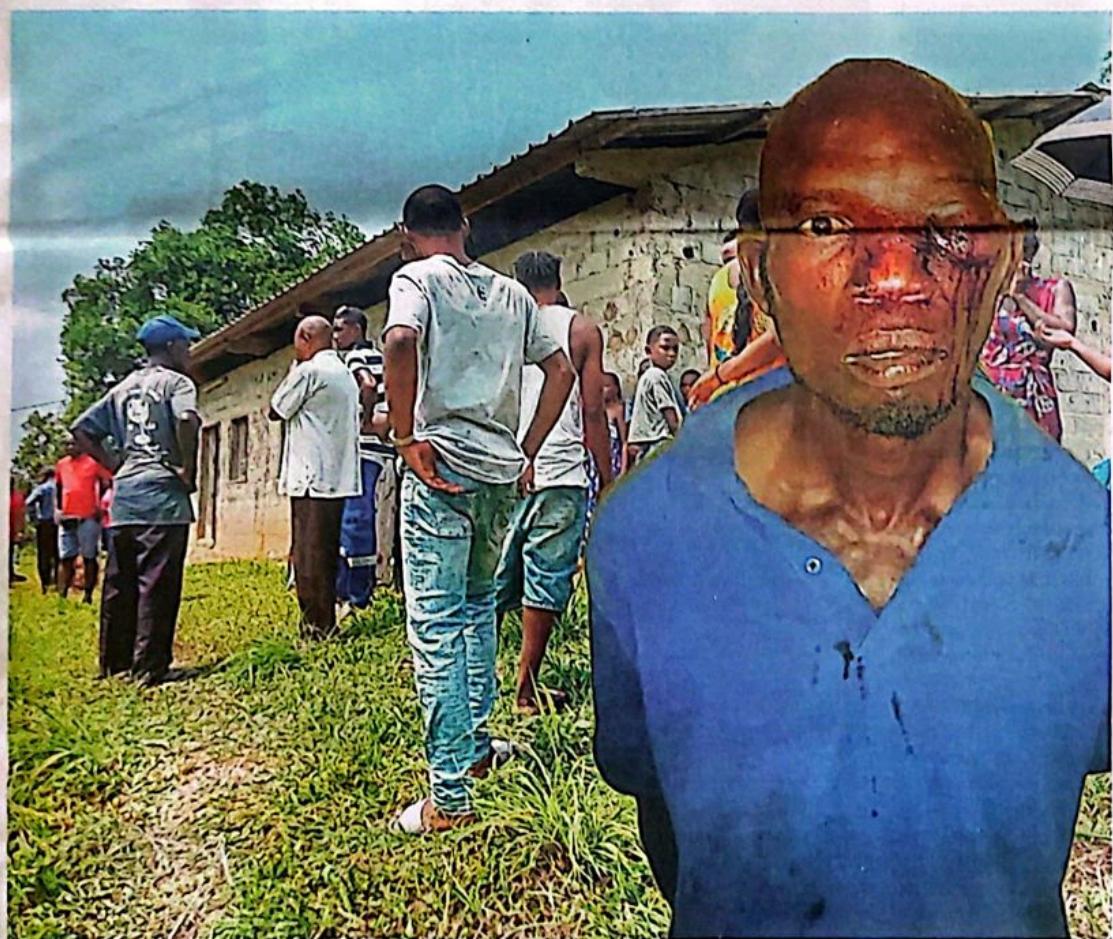
Situation confuse à la mairie d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, entre le délégué spécial pour ladite commune, Jean-Christophe Owono Nguema, et les maires adjoints et d'arrondissement. A l'origine de cette crise, la décision, quoique verbale, du premier cité de licencier les seconds qui ont d'ailleurs refusé de s'exécuter.

Page 4

L'EFFROI DE FRANCEVILLE

LES habitants de Franceville, chef-lieu de la province du Haut-Ogooué (et même au-delà) n'en reviennent toujours pas. Un quadruple meurtre d'une atrocité sans nulle pareille ayant coûté la vie à un couple de Gabonais et leurs deux filles de 7 et 2 ans. Tous trois assassinés à l'aide d'un couteau, dans la soirée de vendredi, par leur voisin, Yannick Noah Belingui, Gabonais de 35 ans, dont la fuite n'aura duré que quelques heures. L'homme ayant été neutralisé par les forces de l'ordre.

Pages 2 et 3



POUR MOI QUOI...

Où en sommes-nous avec la promesse faite par le Conseil national de l'eau et de l'électricité de faire de Libreville une ville lumière ?

Vous avez sans doute souvenance que la CNEE avait annoncé à grand renfort de publicité qu'elle disposait désormais de 3 000 lampadaires achetés à coups de centaines de millions de nos dolé. Et procédera au remplacement de tout ce que les chauffeurs de dimanche ont bousillé. À la veille des fêtes de fin d'année, cette annonce a fait les Librevillois très attachés aux problèmes de sécurité. Aussitôt, le Conseil a joint l'acte à la parole. Sans doute pour faire sérieux et montrer sa bonne foi. Mais, quelle ne fut pas la surprise des populations en constatant que les équipes mobilisées ont tout à coup plié bagage et abandonné le chantier. Résultat, des pans de quartier de la capitale ont été oubliés. Tenez, par exemple le boulevard Triomphal, voie importante n'a pas vu un seul nouveau lampadaire planté. Et voilà cette "belle" avenue qui dessert l'hôtel de Ville plongé complètement dans l'obscurité totale dès la tombée de la nuit. Et s'y risquer à une heure tardive, peut vous exposer à la loi des voyous et autres braqueurs. Ce qui fait dire à certains noctambules, qu'ils se sentent mieux chez eux au village où la nuit ne fait guère peur que l'obscurité dans laquelle sont plongés les quartiers riverains. Que dit la CNEE à ce propos ? Que le projet est mort-né ? Allez évitez-nous ces histoires d'autrefois qui nous ont laissé de vilains souvenirs...

En tout cas, personne n'ose penser qu'on vivra de tels cauchemars sous la Transition. Alors, on attend quoi.

...MAKAYA

DÉCO CHALLENGE
VOTRE NOUVELLE EMISSION DÉCO

DÈS 9 JANVIER

SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

KANCHAN

ANNE-SARAH

SERGE

MELISSA

CK2

ET TOUT VA MIEUX !

LE FAIT DU JOUR

redaction@unionpress.com

Franceville : l'auteur du quadri Montagne-Sainte interpellé

N.O.
Franceville/Gabon

L'ÉMOTION était à son comble à Franceville où quatre membres d'une même famille comprenant Jeff Venceslas Balagha (le père), Francisca Komba, (la mère enceinte) et leurs deux fillettes, Céleste Paméla Maghili (7 ans) et Marie-Grâce Issanga Dioumbi, deux ans et demi, ont été sauvagement assassinés à coups de machette à leur domicile dans la nuit du 5 au 6 janvier dernier au quartier Montagne-Sainte non loin du pont de la Passa sur l'axe menant à l'Hôpital Amissa-Bongo dans le 2e arrondissement de Franceville.

L'auteur présumé de ce quadruple meurtre, Yannick Noah Belingui, Gabonais, 35 ans, et qui a pris la fuite après son forfait, a finalement été neutralisé par les Forces de défense et de sécurité (FDS). C'était dans la nuit du 6 au 7 janvier 2024 à 2 h 30 dans la forêt du quartier Djamiti où il s'était retranché. Le massacre a été perpétré dans un bâtiment abritant près de cinq studios indépendants inachevés. Les victimes et leur voisin suspect occupaient deux studios distincts. Guidés par leur intuition lors de la perquisition

du logement de Yannick Noah Belingui, les Officiers de police judiciaire (OPJ) sont tombés sur une véritable scène d'horreur. Notamment la tête décapitée de Jeff Venceslas Balagha, le chef de famille et le sexe de ce dernier dissimulés sous le matelas. Les murs du studio étaient maculés de sang.

C'est la découverte du corps, samedi matin, de Marie Grâce Issanga Dioumbi, la fillette de deux ans et demi, par une riveraine dans les eaux de la Passa, qui a alerté les habitants ainsi que les éléments de l'antenne provinciale de la Police judiciaire (PJ). "Ce matin-là, j'allais faire la lessive à la Passa, quand j'ai vu le corps sans vie de l'enfant flotter sur la rivière. Je me suis aussitôt rendu compte de ce qu'il s'agissait de la fillette de la voisine. J'ai donc appelé la police, car je n'ai pas trouvé ses parents à leur domicile", témoigne-t-elle.

Une fois sur les lieux, les agents ont effectivement constaté l'absence des parents de la victime et de leur voisin. Comme le corps de la gamine portait des traces de violence, notamment des coups de machette reçus à la nuque, la piste d'un crime s'est avérée plausible. Toute chose qui a contraint les limiers à défoncer les portes des deux logements. En présence d'une foule de badauds.

La dépouille de Francisca Komba, la mère, et le corps sans tête ni sexe de son compagnon ont été retrouvés hier matin dans les mangroves de la Passa au lieu indiqué aux policiers par l'auteur présumé de ces crimes. Sur les bras gauches des victimes, trois plaies béantes étaient perceptibles et la mâchoire de la femme tranchée jusqu'à la nuque. Les plaies défensives laissent croire que les victimes auraient été surprises par l'agresseur à la machette dans leur sommeil. Et qu'ils n'auraient pas eu le temps de se défendre.

Peu de temps après, c'est le corps sans vie de la petite Céleste Paméla Maghili qui était rejeté sur la berge par la rivière. La dépouille repêchée par les sa-

L'auteur présumé de ce quadruple meurtre, Yannick Noah Belingui, Gabonais, 35 ans, et qui a pris la fuite après son forfait, a finalement été neutralisé par les Forces de défense et de sécurité (FDS).

C'était dans la nuit du 6 au 7 janvier 2024 à 2 h 30 dans la forêt du quartier Djamiti où il s'était retranché.

Le massacre a été perpétré dans un bâtiment abritant près de cinq studios indépendants inachevés. Les victimes et leur voisin suspect occupaient deux studios distincts. Guidés par leur intuition lors de la perquisition



La scène du crime a été prise d'assaut par des riverains sous le choc, après l'assassinat du couple

peurs-pompiers présentait une mâchoire fendue jusqu'à la tête. Le choc était insoutenable, au point que toute l'assistance a dû fondre en larmes. Mais, il ne s'agissait que des voisines affaiblies par la tragédie, car aucun membre des familles de la femme ni de l'homme n'était encore au fait de la situation. Un peu plus tard, ce sont un jeune homme et une dame identifiées comme les parents de Jeff Venceslas Balagha qui sont arrivés en pleurs. Ceux de sa compagne ont été informés plus tard.



Quelque meurtre de



médaillon) et leurs deux enfants.



La mutualisation des FDS a payé

Steve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'EFFROI, la consternation et la stupeur ont aussitôt saisi les habitants du quartier Montagne-Sainte et, par extension, du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, en apprenant l'acte commis par Yannick Noah Belingui. Au point que les autorités judiciaires ont mis tout en œuvre, de sorte que le meurtrier présumé soit traqué

puis neutralisé dans les plus brefs délais.

En effet, cette traque entamée à la suite de la découverte du premier corps sans vie a vu la mobilisation de toutes les antennes des unités des Forces de sécurité et de défense (FDS) présentes à Franceville. Aussi, a-t-il fallu toute la journée du samedi et une bonne partie de la nuit aux Officiers de police judiciaire (OPJ), pour interroger le fugitif sur le coup de 2 heures dans la forêt

Yannick Noah Belingui : psychopathe ou cannibale ?



Photo N.O.

N.O.
Franceville/Gabon

A la lumière des faits, de deux choses l'une. Le suspect numéro un de la barbarie de Montagne-Sainte à Franceville, Yannick Noah Belingui, est soit un psychopathe, soit un cannibale. En effet, ce Gabonais est décrit par sa propre mère comme un enfant violent et rebelle. Et par le voisinage comme un homme mystérieux, solitaire et sans vie sociale. En outre, le côté très étrange de la vie de l'auteur présumé du quadruple meurtre lui aurait même valu d'être surnommé "le guetteur". D'autant qu'il passait le clair de son temps à épier les femmes à la rivière à l'heure du bain. Avant de commettre son forfait, Yannick Noah Belingui aurait même tenté d'agresser une voisine qui rentrait chez elle vers 23 heures.

Au cours de son audition par les Officiers de police judiciaire

(OPJ), en présence du procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville, l'homme a laissé entendre que ses actes seraient consécutifs du fait qu'il voulait se défendre de la menace qu'aurait constitué le père de famille (Jeff Venceslas Balagha) à ses yeux. Sauf que, curieusement, rien ne laissait transparaître sur le corps du bourreau présumé des traces de violence liées à une éventuelle altercation avec le défunt.

Comme mobile de son crime, Yannick Noah Belingui affirme avoir sectionné les membres retrouvés sous son lit dans le seul but de les manger. Tel un cannibale.

Au demeurant, certains indices attestent du caractère illogique, incohérent et contradictoire du témoignage du psychopathe présumé. Aussi, les prochaines auditions permettront de déterminer les véritables raisons de cette boucherie.

Nguema, en réponse aux vœux à lui adressés par les Armées.

Il faut relever que sans ce sens du devoir bien fait, on aurait tout aussi pu enregistrer la mort du mis en cause. À l'exemple de la prise d'otages de Mandji, qui s'était malheureusement soldée par le décès de Glenn Patrick Moundendé sur qui les pandores avaient malencontreusement ouvert le feu face à la menace.

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Oyem : vive tension à l'Hôtel de Ville

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

DEPUIS quelques jours, il règne un climat détestable à l'Hôtel de Ville d'Oyem. Quelques jours après sa prise de fonctions, le nouveau délégué spécial pour le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, Jean-Christophe Owono Nguema, a décidé, le 26 décembre 2023, de se séparer de plusieurs de ses adjoints et des maires des deux arrondissements, et de n'en garder à ses côtés que deux femmes maires de l'ancienne équipe du conseil municipal. Il s'agit des maires adjointes Françoise Angue Owono et Marie-Madeleine Ntsame Zogue. Une décision annoncée verbale-

ment aux intéressés au cours de la première réunion de prise de contact du nouveau responsable de la mairie centrale d'Oyem. Une pilule difficile à avaler pour les maires sortants, dont le mandat est pourtant arrivé à échéance le 10 décembre 2023. Non contents d'avoir été ainsi éjectés de leurs postes, ils ont adressé une correspondance au délégué spécial pour exiger "une notification administrative" conformément à la loi. "Suite à la réunion de prise de contact tenue à votre bureau le 26 décembre 2023, vers 10 heures, nous, maires adjoints de la commune d'Oyem et d'arrondissements, venons auprès de votre bienveillance, solliciter la formalisation des décisions

Photo: DR



A la mairie d'Oyem, c'est l'épreuve de force entre les maires adjoints de l'ancien bureau et le nouveau délégué spécial.

verbales que vous avez récemment prises", peut-on lire. Non sans ajouter qu'ils compataient rester à leurs postes respectifs "tant qu'ils n'auront pas reçu une décision formelle s'appuyant sur les dispositions

légales". Dans les rues du chef-lieu du Septentrion, cette position est interprétée comme étant un bras de fer entre M. Owono Nguema et les maires "déchus".

À l'Hôtel de Ville, certains

collaborateurs du délégué spécial nous ont confié que la décision de mise à l'écart des maires adjoints sera formalisée par Jean-Christophe Owono Nguema dans les tout prochains jours. Affaire à suivre.

En attendant la décision de la tutelle

A.M.
Libreville/Gabon

À travers une déclaration en date du 26 décembre dernier, le délégué spécial chargé de la gestion de la commune d'Oyem, Jean-Christophe Owono Nguema, a décidé de se séparer de plusieurs de ses adjoints et de deux maires d'arrondissement pour ne garder que deux maireuses issues de l'ancienne équipe municipale. Une décision qui, on s'en doute bien, n'était pas du goût des maires déchus. Ces derniers, déterminés, ont donc décidé de livrer un bras de fer au délégué spécial en restant tout bonnement en postes et d'attendre que cette révocation, jusque-là verbale, leur soit formellement notifiée. Dès que la décision du nouvel édile d'Oyem a été rendue publique, de nombreuses voix, dont celles plus ou moins autorisées, se sont élevées pour la condamner. D'autant qu'ils sont nombreux à ne pas comprendre l'attitude du délégué spécial du chef-lieu du septentrion qui aurait été, à leurs avis, mieux inspiré de se rapprocher de la tutelle avant

de prendre une décision aussi controversée qu'illegale, en fin de compte. Mieux, il aurait pu s'inspirer de son collègue de Libreville, le général Jude Ibrahim Rapontchombo qui lui, continue de travailler avec les maires adjoints issus de l'ancien bureau municipal et les maires d'arrondissement de la capitale. Il en est de même pour le délégué spécial de la mairie d'Owendo et celui d'Akanda.

Comment alors comprendre l'attitude du maire d'Oyem qui s'est volontairement écarté de la voie de la sagesse et de la légalité, lui qui n'a pas qualité de nommer ses collègues maires ? Il n'avait donc pas à se permettre de se débarrasser de ses collègues pour quelque raison que ce soit parce qu'il ne dispose d'aucune prérogative pour le faire. En revanche, il a tout le loisir de faire des propositions aux autorités de nomination qui en tiendront ou non compte.

Mais s'autoriser à démettre ses collègues de leurs fonctions n'est pas de son ressort. Et ce n'est pas bien perçu au sein de l'opinion aussi bien à Oyem que dans le reste du pays.

Mairie de Libreville : les promus désormais en fonction

Charly NYAMANGO BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le directeur de cabinet du délégué spécial en charge de la gestion de la commune de Libreville, les directeurs généraux de l'administration municipale, récemment promus ont pris leurs fonctions vendredi dernier. La cérémonie y relative était présidée par le délégué spécial pour la commune de Libreville, le général de brigade Jude Ibrahim Rapontchombo. En présence des maires adjoints de la commune de Libreville et des maires d'arrondissements.

L'édile de la capitale a relevé le caractère solennel empreint "de respect mutuel" ayant guidé les discussions avec les partenaires sociaux et qui ont conduit à la nomination, pour la première fois, depuis plusieurs décennies, des cadres-maison aux hautes fonctions dans l'administration de l'institution municipale. De



Instantané de l'installation d'un promu.

par ces nominations, a souligné, le délégué spécial en charge de la gestion de la commune de Libreville, "j'ai pris la ferme décision de rendre la mairie aux agents municipaux". Non sans rappeler aux promus les exigences professionnelles et disciplinaires auxquelles ils sont désormais astreints. Lesquelles, loin d'être des priviléges, "sont plutôt des devoirs que je vous enjoins d'accomplir avec rigueur, probité et patriotisme pour le rayonnement de la commune de Li-

breville". Les promus, par la voix du directeur de cabinet, Maixant Ngounda, se sont engagés à accompagner le délégué spécial pour la réussite de sa mission, afin de mériter la confiance placée en eux.

Notons tout de même que ces nominations découlent de l'application de l'ordonnance n° 005/PR/2023 du 24 octobre 2023, supplantant certaines dispositions de la loi organique relative à la décentralisation.

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Postebank : vers le bout du tunnel pour les épargnants ?

ENA
Libreville/Gabon

POSTEBANK, on en parle à nouveau, cette fois en des termes enrobés d'espérance. Grâce à une annonce du président de

la Transition, président de la République, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, pour une contribution de 10 milliards de francs au renflouement des caisses de cette institution bancaire. Ce qui n'a pas manqué de mettre un bol d'air dans

le cœur des milliers de ses épargnants en détresse depuis les difficultés de trésorerie qu'a connue cette banque et qui se sont chiffrées à plus de 70 milliards de francs. Cependant, au regard de l'importance du gap à rattraper, cette avancée de remboursement inscrite dans la loi de finances 2024, n'est pas destinée à satisfaire tout le monde. Mais elle traduit résolument la volonté présidentielle à participer à la résorption des points de friction qui plombent cette banque postale. En liquidation depuis 2017, Postebank n'avait jamais réussi à épouser son passif avec ses épargnantes. Ces dernières avaient entrepris depuis des années des mouvements d'humeur pour faire entendre raison aux pouvoirs publics : des démarches qui n'avaient rien



Siège de la Postebank à Libreville.

donné. Ce qu'ils souhaitaient, à titre principal, était la restitution de leurs épargnes. Intégré dans le titre 6 concernant "les autres dépenses de l'État", notamment celles relatives à la restructuration des entreprises,

cette dotation de 10 milliards de francs décidée par le président de la Transition au profit des épargnantes constitue un appontement considérable pour que les épargnantes commencent à voir le bout du tunnel.

Développement du secteur apicole : une solution contre les éléphants



Myriam Corille Ondjani (robe à rayures) présidente de l'ONG Sed, a lancé un appel à contribution pour aider son ONG à aider.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

FOURNIR à ses membres du matériel apicole : combinaisons, ruches..., pour qu'ils puissent produire du miel et également de la cire d'abeilles. Tel est l'objet de l'appel à contribution lancé le 29 décembre par l'ONG Social économie développement (Sed). Autour d'un repas dénommé "Chef du canton", à la cité Damas, les promoteurs de Sed ont expliqué leur projet apicole appelé "Di" : faire du Gabon un pays producteur de miel. Un objectif que ne peut atteindre seule l'ONG car elle n'a pas de financement. D'où l'appel à contribution avec des dépôts à partir de 2000 francs pour permettre à cette structure, qui œuvre dans l'agriculture et l'élevage, de soutenir ses adhérents.

Pour Myriam Corille Ondjani,

la présidente de Sed, les bienfaits du miel ne sont plus à démontrer pour la santé, le cosmétique. "Mais, il est surtout question d'avoir un produit bio made in Gabon car le pays a un fort potentiel."

Et de préciser que les abeilles sont une solution contre les éléphants car étant un prédateur naturel pour les pachydermes. De plus, "l'activité apicole augmente le rendement agricole de 100 voire 300 %."

Et l'on a jusqu'en fin février pour montrer son désir de voir éclore une filière apicole nationale détenue par des coopératives locales. Et donc pour aider Sed à aider.

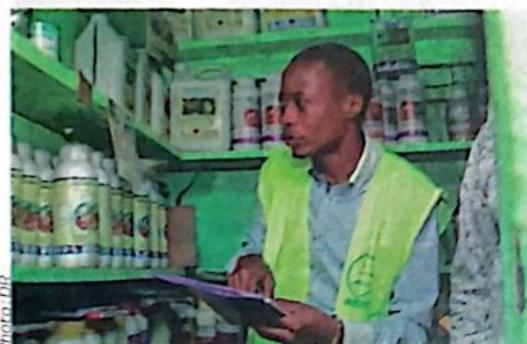
Dernières choses à savoir sur Sed : l'ONG compte 504 membres et est présente dans 4 provinces du Gabon : l'Estuaire, le Haut-Ogooué, le Woleu-Ntem, et la Ngounié. Les membres sont les coopératives et les ménages agricoles.

H.N.M
Libreville/Gabon

L'AGENCE gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa) a tenu récemment son conseil d'administration. Une session présidée par Jean Delors Biyogue Bi Ntougou, qui entend imprimer sa marque au sein de ce bras séculier de l'administration gabonaise dans le secteur de l'hygiène alimentaire.

Soucieuse de lutter contre une exposition aux crises alimentaires multidimensionnelles, la nouvelle équipe veut bâtir un système de sécurité alimentaire sûr, résilient et intégré, en s'appuyant sur 3 Zéros : "Zéro pénétration, zéro circulation et zéro consommation des produits alimentaires impropre à la consommation sur le territoire national".

Dans un contexte marqué d'une recrudescence du trafic des produits alimentaires prohibés, l'Agasa entend accélérer le



Un agent de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa) lors d'un contrôle.

processus d'articulation de ses missions autour des quatre dimensions de la sécurité alimentaire. Il s'agit entre autres de la disponibilité des denrées alimentaires en quantité suffisante en tout temps et en tout lieu, l'accessibilité des ces produits et denrées à toutes les couches sociales, le développement des lieux d'écoulement de proximité et la qualité des denrées alimentaires. Selon le nouveau PCA, "d'ici 2025, l'Agasa doit devenir un acteur majeur de la santé publique au Gabon, un levier essentiel de la mise en œuvre des politiques publiques en matière agricole et nutritionnelle et contribuer efficacement à la lutte contre l'insécurité alimentaire dans les espaces Cémac et CEEAC". Aussi, cette session s'est soldée par l'adoption de sept projets de délibération soumis à l'appréciation du conseil d'administration.

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Filière bois : Rougier Gabon sollicite de nouvelles concessions dans le Haut-Ogooué

H.N.M
Libreville/Gabon

L'AGENDA du Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, a été particulièrement chargé la semaine dernière. Au lendemain de sa présentation des vœux au couple présidentiel, le chef du gouvernement a eu une séance de travail avec la Direction générale de Rougier Gabon.

Au cours de cette rencontre entre le directeur général de Rougier Gabon, Stéphane Jaffret, et Raymond Ndong Sima, figurait la demande de concessions

supplémentaires du groupe dans la province du Haut Ogooué. Spécialisée dans l'exploitation forestière, Rougier Gabon veut accroître sa production. "Nous avons discuté de la demande de Rougier Gabon d'avoir des concessions supplémentaires afin d'augmenter la production des grumes. Pour 2024 et 2025, nous avons un projet de construction d'une usine de déroulage et de placage à Moanda et à Franceville dans la province du Haut-Ogooué", a indiqué le DG de Rougier Gabon.

Des ambitions saluées par le



Les échanges avec les responsables de Rougier Gabon au cabinet du Premier ministre.

Premier ministre qui a rappelé à son hôte la volonté de son gouvernement à favoriser l'employabilité des jeunes et à relancer l'économie nationale à travers des partenariats public-privé.

Installée depuis 1952 au Gabon et à travers ses filiales gabonaises,

la société exploite près de 880 000 ha de forêts pour une production de l'ordre de 300 000 m³ de grumes par an. Rougier Gabon emploie environ 1 500 personnes. En phase avec sa politique volontaire de gestion forestière responsable, le groupe met en place des plans d'aménagement

sur la totalité de ses concessions qui répondent à trois niveaux d'engagement : la préservation de l'écosystème et de la biodiversité, le développement social des travailleurs et de leurs familles et le respect des populations locales et des coutumes traditionnelles de la forêt.

BTP : l'éligibilité des nationales en discussion



Une vue des travaux de la Commission.

G.R.M
Libreville/Gabon

DÉPUIS mardi dernier, la Commission interministérielle de sélection des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur BTP se réunit au ministère des Travaux publics, sur instructions du chef de ce département, Flavien Nzengui Nzoundou. Une rencontre visant à déterminer les critères de qualification des PME nationales éligibles à l'attribution des marchés publics d'un montant inférieur ou égal à 150 millions de FCFA.

Regroupant des responsables des ministères en charge des PME/PMI, du Budget et des Travaux publics, la commission planche en fait sur les éléments de conformité avec les activités

du BTP, y compris la question de la nationalité des responsables de ces PME.

Il faut rappeler que le recensement des PME gabonaises exerçant dans le secteur du BTP s'est déroulé du 9 au 17 novembre dernier au ministère des Travaux publics, conformément au communiqué N° 024 du Comité pour la transition et la restauration des Institutions (CTRI) du 25 octobre 2023 relatif à la promotion de l'entrepreneuriat national, en réservant l'exclusivité des marchés inférieurs ou égaux à 150 millions de FCFA aux petites entreprises gabonaises. Les travaux de cette commission prennent fin ce lundi 8 janvier, en présence du ministre des Travaux publics.

RUR : le Premier ministre veut des résultats avant la fin du mois



Le Premier ministre compte accélérer le rythme de travail du gouvernement.

H.N.M
Libreville/Gabon

DÉVANT s'activer sur les questions prioritaires, le Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, a présidé, vendredi dernier, une séance de travail à laquelle ont pris part les ministres Flavien Nzengui Nzoundou des Travaux publics, Marcel Abeke du Pétrole, Charles M'ba des Comptes publics et Mays Mouissi de

l'Economie et des Participations. En clair, il s'est agi de faire le point au chef du gouvernement des avancées du dossier relatif à la Redevance d'usage de la route (RUR). L'idée est d'amasser les financements nécessaires pour le Fonds autonome national d'entretien routier (FANER). Censée être collectée par les marketeurs et reversée à l'État, cette redevance devra connaître une nette amélioration avant la fin du mois

de janvier. Outil indispensable pour le développement des infrastructures en vue de l'amélioration des routes ainsi que les voiries urbaines, grâce à la réaffectation au FANER de 90 % de la RUR. Soulignons que lors de la présentation des vœux au chef de l'État Brice Clotaire Oligui Nguema, le Premier ministre avait reçu instruction d'accélérer le rythme de travail du gouvernement.

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

L'EEG rend grâce à Dieu pour la restauration au Gabon

ENA
Libreville/Gabon

La restauration (des institutions) en cours au Gabon perçue dans une triple perspective théologique, politique et culturelle a débouché le week-end dernier, à la paroisse Baraka-Mission, sur un important culte d'action de grâce à Dieu Très-Haut organisé par l'Église évangélique du Gabon (EEG).

Précédée la veille par une Conférence-débat dont le thème pouvait se résumer en "Regards de l'EEG sur la Transition au Gabon", la célébration du culte se déclinait en "Seuls la foi, l'espérance et l'amour peuvent

nous conduire vers l'essor de notre félicité" puisé dans 1 Corinthiens 13 et qui se conclut ainsi : "maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, l'amour ; mais la plus grande de ces choses est l'amour". En présence de plusieurs personnalités dont la première dame, Zita Oligui Nguema, le vice-président de la Transition, Joseph Owondault Berre, le secrétaire général de la présidence de la République, Guy Rossatanga Rignault, le Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, et plusieurs membres du gouvernement, le président de l'EEG, le Révérend Louis-Sylvain Allogo Engo, a d'abord fait

l'historique de cette confession religieuse dans laquelle apparaissent de nombreux points d'alliance entre l'histoire du Gabon et cette dernière. Comme pour rappeler le rôle éminent de l'EEG dans la construction de la Nation gabonaise, puisque "la restauration de notre pays passe par la restauration de nos mémoires". Et le contexte actuel s'y prête pour que cette église s'engage formellement aux côtés des nouvelles autorités.

Auparavant, dans le mot d'accueil de l'église à l'endroit des autorités, le Révérend Basile Nguema-Allogo, devait d'abord indiquer qu'en fait de "coup d'État" au Gabon dont parlent certaines institutions internationales, "il s'est plutôt

Photo:



Au premier rang (de gauche à droite), la Première dame Zita Oligui Nguema, l'épouse du Premier ministre et le chef du gouvernement, Raymond Ndong Sima.

agi d'un "Coup de libération" pour le Gabon, en faveur du Gabon et du peuple gabonais". Tout comme il a expliqué que la tenue de ce culte d'action de grâce n'est rien d'autre qu'une "expression de reconnaissance à l'endroit du Très-Haut pour sa Providence au Gabon le 30 août dernier".

Ministère du Pétrole : Marcel Abéké au fait des préoccupations syndicales

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre du Pétrole, Marcel Abéké, a reçu mercredi dernier à son département ministériel les syndicats-maison. Il s'agissait du Syndicat des agents du ministère du Pétrole et des ressources hydrauliques (Samperh) et celui du Syndicat national des hydrocarbures (Synahydro).

Avec eux, il était question pour le membre du gouvernement de s'imprégner du cahier de charges de ses agents qui ont posé sur la table des points relatifs aux conditions de travail, à l'entretien des bâtiments et au renforcement des capacités des agents.

Au cours des travaux, le représentant du Samperh, Clément Ebindjangomo, a fait savoir Yannick Harneuly Allogo,

au membre du gouvernement notre cahier de charges pour la nouvelle année et la préparation des travaux du dialogue national inclusif. Nous avons mis nos préoccupations sur la table, concernant les logements, les acquis. Le ministre nous a rassurés de son engagement à œuvrer pour le bien-être de ses collaborateurs pour le bon fonctionnement de notre administration."

Du côté de l'autre syndicat maison, les attentes se basent sur les conditions de travail dont le rééquipement des bureaux en matériel informatique, la question de la formation et du renforcement des capacités. "Nous sommes un département technique et nous avons l'obligation de maîtriser ce qu'on fait pour mieux travailler avec les opérateurs économiques", a fait savoir Yannick Harneuly Allogo.

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Camille Mombo Moulet, conseiller technique de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG), a souhaité, mercredi dernier, que le gouvernement améliore les textes qui régissent le secteur agricole gabonais. D'autant plus que, pour le moment, les principaux textes semblent donner l'avantage aux employeurs, au détriment des travailleurs.

Ainsi, la loi N° 023/2008 du 10 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable ne comporte que des points comme les mesures spécifiques concernant le secteur agricole ou les dispositions économiques et financières. De son côté, la loi N° 022/2008 du 10 décembre 2008 portant Code agricole en République gabonaise en son article 2 est claire. Elle stipule que "le Code agricole a pour objet de déterminer l'ensemble des règles et principes de développement du secteur agricole et rural par lesquels l'Etat entend favoriser et promouvoir une politique d'aide à l'investissement."



Le conseiller technique de la CSGT, Camille Mombo Moulet, estime que le secteur agricole doit être mieux structuré.

Le problème, relève le conseiller technique de la CSGT, est que l'humain est presque mis de côté. "Dans tout ce qui est fait, il manque tellement de choses. Il n'est donc pas étonnant que des entreprises refusent à leurs agents de se syndiquer, de se plaindre de leurs conditions de travail ou de leurs salaires. Sans doute parce que des conventions internationales n'ont pas été ratifiées. Et même quand elles le sont, elles n'apparaissent pas dans les lois concernant le secteur agricole", a-t-il déploré. En se rendant sur le site de l'Organisation internationale du travail (OIT), on apprend que la Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, la Convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima ou encore la Convention (n° 171) sur le travail de nuit font partie des 47 dispositions qui n'ont pas été ratifiées par le Gabon à ce jour. "Cela pose donc des problèmes dans ce secteur agricole au Gabon. Notamment sur les questions de congés payés, d'accidents du travail, du temps du travail par semaine qui n'obéit pas aux normes, de classification des emplois spécifiques, etc.", a conclu Camille Mombo Moulet.

SOCIÉTÉ

societe.union@conapresse.com

Gendarmerie nationale : passation des commandements et port des galons

ANN EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

La cérémonie solennelle de présentation des officiers promus au grade de général de brigade, de

passation de commandement à l'état-major de la gendarmerie départementale et à la direction générale des Écoles et enfin le port des galons, s'est déroulée, vendredi dernier, au stade de Gros-Bouquet. C'était en

présence du commandant en chef de la gendarmerie nationale, le général de division Yves Barassouga.

Cet événement a permis de rappeler que le colonel Paul-Aimé Vincent Mossie remplace le général de brigade Roger Nikapissé, en tant que chef d'état-major de la gendarmerie départementale. À la direction générale des Écoles, le colonel Jean-Jacques Nkoulou remplace le colonel Paul-Aimé Vincent Mossie. Comme il a mis en exergue que les quatre officiers promus au grade de général de brigade sont Roger Nikapissé, Benjamin Lepouma Mapoba, Metro Nzengue et Anicet Anguillet.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie par le port des galons, pour les gendarmes inscrits sur le tableau d'avancement pour l'année 2024. Ils étaient plus de



Le commandant en chef de la gendarmerie nationale, le général de division remettant le fanion de commandement.

trois cents au total, heureux de porter ces galons en présence de plusieurs hauts gradés militaires et leurs parents venus nombreux. Lors de son intervention, le commandant en chef de la gendarmerie nationale, le général Yves Barassouga n'a pas manqué de donner quelques conseils aux jeunes gendarmes. Il leur a demandé d'être des gendarmes exemplaires, au service de la population. Il a expliqué qu'il ne saurait tolérer le moindre écart de conduite. Ainsi, tous ceux qui enfreindront la loi, par des comportements non exemplaires, seront sanctionnés tels que le prévoit le Code de la gendarmerie nationale.

Convention Unesco 2003 : l'Adaco valorise le patrimoine culturel gabonais au Botswana

Photo AEE



Les membres de l'Adaco, à l'aéroport Léon Mba de Libreville.

AEE
Libreville/Gabon

L'Association pour le devenir des autochtones et de leur connaissance originelle (Adaco) du Gabon était présente dernièrement au Botswana dans le cadre de la convention Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Davy Poaty, président de ladite association, explique qu'il s'agissait d'une invitation de l'Unesco. Elle a permis à l'Adaco de divulguer le concept de leur association, mais surtout de présenter le patrimoine gabonais, en mettant l'accent sur les connaissances et les pratiques de la nature et de l'univers dans lesquels se manifeste le patrimoine culturel immatériel. "La convention permet d'analyser chaque élément dans tous ses aspects en le reliant à l'Homme,

à savoir : son histoire, son développement, son évolution dans le temps. Nous en avons profité pour présenter les peuples autochtones du Gabon, les Pygmées, qui incarnent le patrimoine vivant du Gabon", a-t-il souligné.

Il note que les efforts de la convention sont louables et rejoignent celles de la décennie internationale des langues autochtones (2022-2032) et de la Journée internationale de la langue maternelle célébrée le 21 février de chaque année, qui a été approuvée à la conférence générale de l'Unesco en 1999. "Le Gabon, qui possède un patrimoine culturel riche et diversifié, devrait le protéger, le conserver et le sauvegarder en l'inscrivant sur les listes représentatives et de sauvegarde urgente", a indiqué Davy Poaty.

La Poste honore 13 de ses agents

AEE
Libreville/Gabon

La Poste SA a honoré récemment treize de ses agents en leur octroyant des médailles du travail. Une distinction de reconnaissance pour leur abnégation, leur loyauté et leur fidélité au sein de cette boîte durant plusieurs décennies. Il s'agissait de récompenser des agents dont l'ancienneté va de 27 à 38 ans.

Photo AEE



Le P-DG de la Poste S.A et les décorés.

Pour la plupart, vous connaissez bien cette maison. Vous y avez fait toutes vos classes et vous avez été des formateurs pour beaucoup d'entre nous. Nous vous en remercions et vous en félicitons", a-t-il indiqué. Au nom des récipiendaires, Marie-Madeleine Mengue Akue, totalisant 38 ans de présence dans l'entreprise, a remercié le P-DG de la Poste SA pour ce grand honneur qui leur a été fait. "Nous nous sentons valorisés. Nous sommes rassurés que tout ce que nous faisons comme travail a été important pour notre hiérarchie. Beaucoup ont passé presque toute leur vie ici. Nous avons tout donné pour la survie de cette entreprise. Nous avons fait notre part et nous en sommes honorés", a-t-elle déclaré.

FAITS DIVERS

faits-divers@sonapresse.com

Affaire Galop club de Mindoube : la justice donne raison à Mazen Reslan

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DEPUIS 2010, après le lancement d'un appel d'offres, par l'Etat gabonais sur l'acquisition du site de Mindoube club, Mazen Reslan, un homme d'affaires qui a remporté cette offre, est visiblement en proie à plusieurs intrigues sur ce site. Et ce, malgré les nombreuses décisions de justice qui font de lui le propriétaire du bail emphytéotique pour une durée de 30 ans. Le but étant de réaliser des investissements ludiques et un parc d'attractions.

Mais l'homme d'affaires subirait des intrigues des personnes qui veulent manipuler l'Etat pour s'approprier le site. La dernière expulsion date de 2021 à la suite de laquelle la justice l'a rétabli dans ses droits. La Rédaction de l'Union qui s'est intéressée à ce dossier, a mené ses investigations. En effet, à l'origine sur ce site, il y avait l'association

française Mindoube Club qui occupait l'espace via un bail emphytéotique, nous a confié une source proche du ministère des Sports. Cette association a occupé le site durant une dizaine d'années avant que l'Etat ne constate que leur bail a expiré et qu'il n'a pas été renouvelé. Il est alors lancé un appel d'offres dans le Journal officiel en 2010, géré par une commission d'experts. Et c'est l'homme d'affaires Mazen Reslan qui le remporte. Après avoir déposé une garantie bancaire de 6 milliards de francs, confirme notre source. Non sans nous fournir quelques documents.

Nous apprenons par la suite que l'ancien SG du ministère des Sports de l'époque, pas du tout content de cette décision, lance un nouvel appel d'offres alors que le Galop club avait déjà entamé ses activités. Ce qui surprend l'homme d'affaires et ses associés. À travers un document, Mazen Reslan demande à être remboursé sur les investissements effectués



Mazen Reslan peut sereinement investir sur le site, après les décisions de justice.

site. Mais sans suite. En 2014, un nouveau ministre des Sports arrive et demande à l'ANUTTC de morceler la parcelle et de fournir le bail emphytéotique à Mazen Reslan. Ce qui fut fait. Entre-temps, les intrigues vont reprendre. S'ouvre alors une bataille judiciaire qui, au demeurant, donne raison à l'homme d'affaires. À qui il est concédé l'exploitation du site durant 30 ans. En 2017, sur ordre du ministre des Sports de l'époque, il a été demandé à Mazen Reslan de déguerpir sans délai. Décision à laquelle le Conseil d'Etat, via une décision en notre possession, a opposé son veto, en demandant de laisser Mazen Reslan investir.

En nous rendant sur le site du Galop club où, l'homme d'affaires a accepté de nous recevoir, ce dernier avant de commencer les échanges, nous a présenté toute la paperasse administrative et judiciaire relative à ce

site. Indiquant qu'il est tout simplement victime d'un petit groupe qui veut manipuler l'Etat pour s'approprier l'édifice, tout en l'empêchant d'investir. Et d'assurer : "Mais je mets tout dans les mains de Dieu. Si jusqu'à ce jour je remporte ces procès, c'est parce que Dieu est avec moi. Je paye 20 millions par

an à l'ANUTTC, je suis à jour

des documents, la justice m'a donné raison, quoi de plus ? Je veux juste que ce petit groupe

de personnes qui m'empêche

d'investir me laisse en paix.

Qu'on me laisse investir dans la

tranquillité. D'autant que tout ce

que je vais investir ici reviendra

plus tard à l'Etat."

Des intimidations des tiers qui n'ont nullement fait flétrir la justice gabonaise

AEE
Libreville/Gabon

L'HOMME d'affaires Mazen Reslan, propriétaire du Galop club de Libreville, est un opérateur économique qui s'est vu octroyer le site de l'association Mindoube Club par l'Etat via un bail emphytéotique depuis 2010. C'était à la faveur d'un appel d'offres lancé par le ministère des Sports, après avoir donné une garantie bancaire de 6 milliards.

À jour de tous ses documents sur ce site, c'est plus de 20 millions de francs que Mazen Reslan reverse chaque année à l'ANUTTC. La maquette d'investissement sur ce site présente un parc d'attractions, des bâtiments, des aires de jeux et un espace pour l'équitation.

Un projet qu'il comptait réaliser très rapidement. Mais malheureusement, des personnes aux intentions malveillantes ont utilisé les manettes de l'Etat pour arrêter ce projet qui, pourtant, au terme du contrat devrait revenir à l'Etat.

Des hauts cadres de l'Urbanisme et de l'Urbanisme, y compris ceux du ministère des Sports, malgré les décisions de justice qui donnent raison à Mazen Reslan, ont intimé l'ordre à l'homme d'affaires de quitter les lieux. D'autant que les ordres à l'époque revenaient du coordinateur général des Affaires présidentielles (CGAP), aujourd'hui incarcéré à la prison centrale de Libreville, avec certains de ses complices présumés dans cette affaire. Sans qu'aucun document d'expulsion

ne soit brandi à cet effet.

Des intimidations des tiers personnes qui n'ont pas fait flétrir la justice gabonaise. Qui, rappelons-le, malgré les multiples déguerpissements et les arrestations arbitraires dont a été victime Mazen Reslan, a rendu des verdicts justes, qui ont été confirmés en appel. Mazen Reslan, qui a bien identifié les auteurs de ces actes dit tout simplement s'en remettre à Dieu et ne compte pas porter plainte.

Tout ce qu'il demande, c'est qu'on lui laisse l'opportunité d'investir en toute quiétude, pour le développement de la ville et l'épanouissement des populations gabonaises. "Sans compter que ce sont plus de 200 emplois pour des jeunes gabonais qui seront créés très rapidement", a-t-il fait savoir.

Le clin d'œil de **lybek**



SPORTS

sportunion@sonapresse.com

Jeux africains/Taekwondo : Amar Cissé n'y participera pas

Willy NDONG
Libreville/Gabon

La direction technique nationale de la Fédération gabonaise de taekwondo (Fégatae) était, la semaine dernière, en conclave avec les experts du Comité national olympique du Gabon (CNOG) au siège de l'institution sis à Angondjé.

Au cours de cette rencontre, il était question de sélectionner, selon les critères définis par le CNOG, les taekwondoïstes devant prendre part aux 13es Jeux africains qui auront lieu à Accra

(Ghana) du 8 au 23 mars 2024. Au terme de cette rencontre, il a été décidé que neuf athlètes seront nos ambassadeurs dans la capitale ghanéenne. Quatre chez les dames et cinq chez les hommes. Le grand absent reste incontestablement le jeune Moussa Amar Cissé, pourtant sportif de haut niveau bénéficiant de la bourse de l'État (50 millions) en Allemagne.

Ce dernier, depuis son arrivée dans ce pays, peine à obtenir des résultats. À dire vrai, il n'a aucun résultat. Ce qui est vraiment dommage au vu des énormes efforts financiers consentis par l'État pour lui



PHOTO DR

Coupe de France :
Clermont Foot en 16e
de finale avec Allevinah



Jim Allevinah a redonné de l'espoir à Clermont.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

La formation de Clermont, en très grande difficulté en championnat (L1), parce que lanterne rouge, a fait preuve de solidarité vendredi dernier lors du match des 32es de finale de la Coupe de France face au FC Metz. Les choses débutent mal pour les Clermontois, cueillis à froid par jeune Sadibou Sané (19 ans), auteur d'un but pleine lucarne à la 22e minute... Trois minutes après la reprise (48e), Jim Allevinah,

suite à un cafouillage, permet à son équipe de revenir à hauteur des Messins (1-1). Le score restera inchangé jusqu'au terme des prolongations. À l'issue de l'épreuve fatigante des tirs au but, les joueurs de Clermont se montreront plus adroits. Surtout le portier Massamba Ndiaye, qui a été héroïque en bloquant trois tentatives messines. Score final : (1-1, 3-1 au TAB). Espérons que cette qualification donnera des idées à Clermont lors de la seconde partie du Championnat de France de L1.

«L'Allemand» Amar Cissé ne sera pas présent à Accra.

permettre de ramener au pays des résultats. Et quoi de plus normal qu'il ne soit pas sélectionné ! Il a donc été remplacé par Stéphane Makoba (-74 kg) qui évolue au pays.

LES ATHLÈTES RETENUS :

Dames : Christine Ayingone Moyo (-49 kg), Emmanuella Atora Eyeghe (-57 kg), Nancy Essoughe (62 kg) et Maria Mouega (-73 kg).

Hommes : Séverin Ndong Obame (-68 kg), Stéphène Makoba (-74 kg), Lessakolo Opoaya (-80 kg), Alexandre Essogho (-87 kg), Anthony Obame (+87 kg).

Développement du football féminin : le DTN Mbourounot fixe le cap

Prosper SAX NZE BEKALE
Owendo/Gabon

LE directeur technique national (DTN) de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), Claude-Albert Mbourounot a tenu dernièrement une réunion de prise de contact avec les entraîneurs des clubs féminins et des sélectionneurs au siège de la fédération sis à Owendo.

En présence de la 2e vice-présidente de la Fégafoot, en charge du football féminin, Ida Clémence Osse, le DTN a échangé avec les différentes composantes du football de cette catégorie sur les critères de choix d'un sélectionneur en tenant compte des particularités du football féminin au Gabon. Il a également évoqué les questions de formation et les projets que la DTN veut mettre en place à l'horizon 2030 pour le développement de ce football dans notre pays. Concernant la participation de la sélection



Claude-Albert Mbourounot, DTN de la Fégafoot.

féminine U20 du Gabon au prochain tournoi zonal organisé par l'Uniffac à Douala, Claude-Albert Mbourounot a précisé que ce sera pour le Gabon une préparation.

“Pour bâtir une équipe compétitive, nous avons besoin du temps et des compétitions. C'est le meilleur moyen d'évaluer le niveau des athlètes et d'observer leurs qualités. Pour que nos

athlètes soient compétitifs, nous avons besoin d'une préparation de 45 jours avec minimum 4 matches dans les jambes. La meilleure performance apparaîtra au 8e match. Au regard de notre contexte, nous partons avec certitude faire le nombre. Sauf s'il y a des joueuses binationales en attente d'une convocation qui ne devrait pas tarder”, a conclu le DTN.

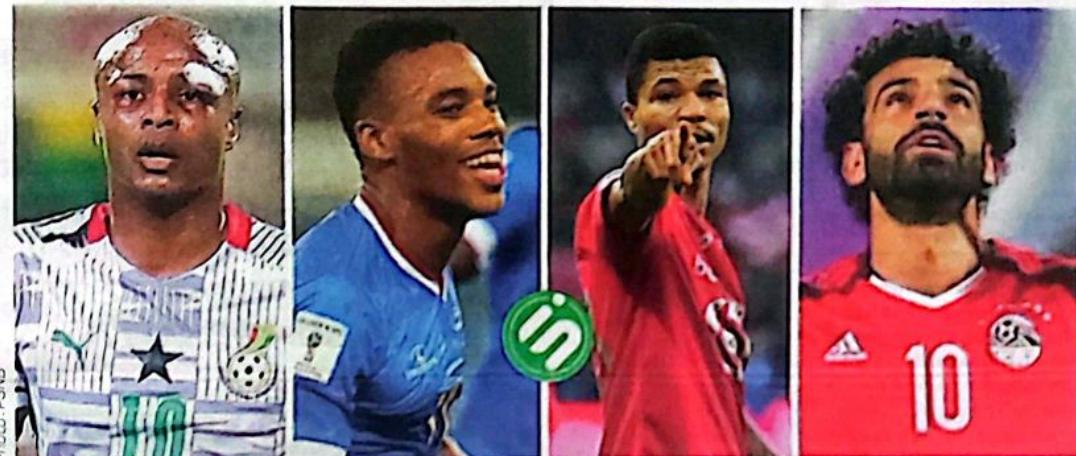
SPORTS

sport.lunion@sonapresse.com

Présentation du Groupe B : l'Égypte et le Ghana, grands favoris !

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

COMPOSÉ de l'Égypte, du Ghana, du Cap-Vert et du Mozambique, le groupe B promet des étincelles. Dans les forces et faiblesses de cette poule avant le début de la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire-2023, le Ghana et l'Égypte sont des grands favoris. Même si ses récentes prestations sont en deçà de la moyenne, le Ghana reste tout de même l'une des équipes à craindre lors de cette Can 2023. Bénéficiant d'un éventail de talents passionnants, couplés à l'expérience inestimable de ses militants les plus chevronnés, la 34e édition de la Can, qui se déroulera cette année, pourrait éventuellement être l'année où les Black Stars brilleront de mille feux sur le continent. Avec des talents tels que Mohammed Kudus, Ernest Nuamah, Thomas Partey, Inaki Williams, voire les frères Ayew,



Les stars du groupe B.

le Ghana peut rêver décrocher sa 5e étoile.

L'Égypte participera à la Can pour la 26e fois de son histoire. Les Pharaons détiennent le record du plus grand nombre de titres remportés avec 7 trophées. Ils détiennent également le record du nombre d'organisations

du tournoi plus de fois que tout autre pays, ayant organisé l'événement cinq fois, la dernière en date remontant à 2019. L'équipe nationale égyptienne, vice-championne de la dernière édition en 2021, vise à reconquérir la gloire continentale et à revenir sur le podium des vainqueurs, qu'elle

n'a pas atteint depuis l'édition 2010 en Angola.

Les joueurs clés égyptiens à surveiller sont sans doute Mohamed Salah et Omar Marmoush. Ce dernier, âgé de 24 ans et sociétaire d'Eintracht Francfort (Bundesliga) connu pour sa polyvalence, possède de la vi-

tesse, d'excellentes capacités de dribble et la capacité de penetrer facilement la défense adverse. L'international égyptien a réalisé une première partie de saison fabuleuse avec Eintracht Francfort. En 15 matches de la Bundesliga, il a inscrit 7 buts et a délivré 3 passes décisives.

Le Cap-Vert, un outsider pas comme les autres



PSNB
Libreville/Gabon

AVEC seulement trois participations à la Can, le Cap-Vert qui va connaître sa quatrième participation en Côte d'Ivoire, a déjà laissé une empreinte indélébile. Lors de sa première participation en 2013, sous la direction du sélectionneur local Lucio Antunes et avec des joueurs tels que : Ryan Mendes et Luis Soares alias Platini, les "Requins Bleus" ont créé la surprise en atteignant les quarts de finale. Malgré une deuxième qualification consécutive pour la phase finale en 2015, l'aventure s'est arrêtée au premier tour. Après une disette de quatre ans, le Cap-Vert est revenu au Cameroun en 2021, franchissant à nouveau le premier tour et atteignant les huitièmes de finale.

À la 34e édition de la Can en Côte d'Ivoire, quelle surprise l'équipe du Cap-Vert dirigée par le sélectionneur Pedro Leitao Brito alias Bubista réservera-t-elle cette fois-ci ? Ryan Mendes, le meilleur buteur et le plus capé de la sélection, garde le secret. Quoi qu'il en soit, que ce soit sur ou en dehors du terrain, les "Requins Bleus" promettent de faire vibrer les stades ivoiriens.

Reinildo, le porte-bonheur du Mozambique ?

PSNB
Libreville/Gabon

APRÈS une absence de 13 ans, le Mozambique retrouve enfin une phase finale de la Can. Surnommée "les Mambas", le Mozambique participera à sa 5e édition, après celles de 1986, 1996, 1998 et 2010. Cependant, jusqu'à présent, les Mambas n'ont jamais réussi à franchir le premier tour de la compétition. L'aventure en Côte d'Ivoire pourrait bien être l'occasion de briser cette malédiction et d'écrire une nouvelle page dans l'histoire du football mozambicain. Sous la direction du sélectionneur Francisco queriol Conde Júnior, surnommé Chiquinho Conde, la sélection du Mozambique est reconnue pour son jeu collectif, même si elle ne compte pas de stars individuelles. Toutefois, un joueur qui se démarque et pourrait endosser le rôle de star est Reinildo Mandava. Le latéral gauche s'est distingué en portant les couleurs de Lille (Ligue 1), remportant le



Reinildo Mandava (rouge) sera un atout important pour l'équipe du Mozambique.

championnat en 2021 et participant à la Ligue des champions et à la Ligue Europa. Fort de son expérience dans les compétitions européennes, Reinildo Mandava pourra apporter sa contribution et guider le Mozambique vers une performance réussie à la Can 2023.

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Libreville : l'adressage de la ville n'intéresse pas encore grand monde

DEPUIS plus de 5 ans déjà, les artères (avenues, rues et impasses) de la capitale gabonaise ont des identifiants ou portent des noms des personnalités ayant des investissements ou ayant habité la zone, voire marqué l'histoire de la cité. Sauf que nombreux parmi les habitants semblent ne pas s'accorder de cette réalité. Constat.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

AIMÉ, jeune entrepreneur gabonais, habite le quartier Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de Libreville, précisément dans la zone dite "Fromagers". Ce dernier ne sait même pas que la voie qui traverse sa zone d'habitation est baptisée "Avenue Jean-Baptiste Obiang Etoughe", du nom d'un homme politique qui fut ministre et a vécu dans le quartier depuis sa naissance en 1925 jusqu'à sa disparition en 1997.

Cet habitant de cette partie de Nzeng-Ayong dit ne jamais faire attention au fait que la voie qui y donne accès "est dénommée ainsi. Même quand je suis en taxi, je demande toujours Fromagers au niveau de l'immeuble en carreau (référence à une bâtie implantée dans la zone) et le chauffeur du taxi se retrouve facilement". Il en est de même de l'impasse qui mène à son habitation désignée "Impasse Bruno Nguema Obiang", dans les environs du lac artificiel de Nzeng-Ayong.

Comme cet habitant de Nzeng-Ayong, d'autres citoyens de la ville ne prêtent pas également attention à cette nouvelle donne. Nombreux préfèrent "s'accrocher à l'ancienne logique, qui consiste à désigner plusieurs artères de la ville en se référant aux édifices et autres symboles", souligne un confrère exerçant dans un média de la place. Tels que "Derrière-la-prison", "Derrière-l'École normale", "Derrière-l'ambassade du Cameroun", "Derrière-l'ambassade du Nigéria", "Louis chez Jeannot", pour ne citer que ces quelques exemples.

Concernant par exemple la voie qui contourne l'ambassade du Cameroun, dorénavant identifiée à la "Rue François Bakoba",

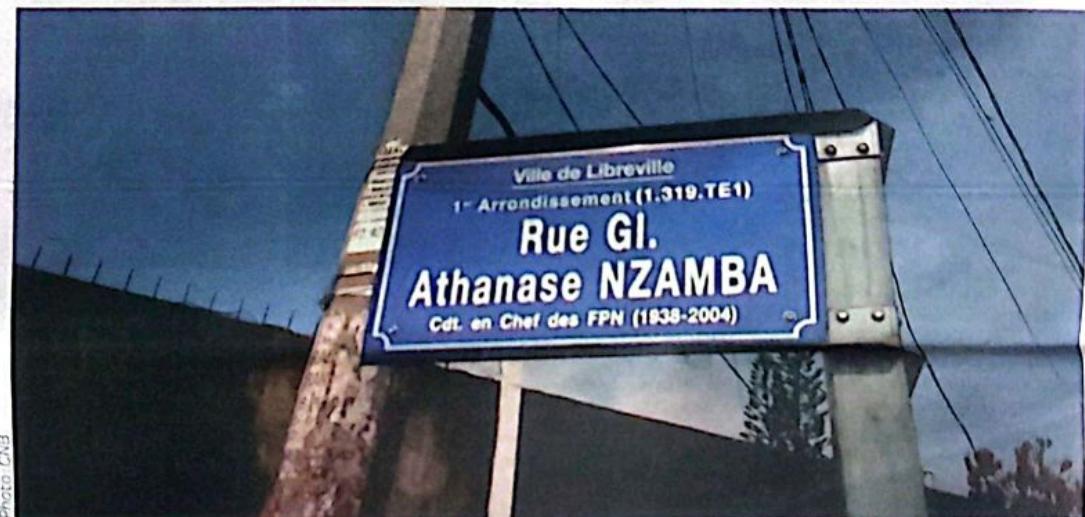


Photo CNB

Comme ici à la rue Athanase Nzamba, nombreux sont les résidents qui ne prêtent pas attention à cette dénomination.

dans le 1er arrondissement, Gisaline, une habitante du quartier reconnaît en réalité que "désormais cette rue (Derrière-l'ambassade du Cameroun), porte un nom. Sauf que nous ne faisons pas très attention à ça. D'ailleurs, aucun taxi ne peut se retrouver si vous lui demandez de vous laisser à la rue François Bakoba. Ce n'est pas possible, il va vous demander c'est où ?". C'est le cas aussi de cet autre habitant de la zone dite "Ancienne ambassade du Bénin", qui ne savait pas que la voie qui y mène s'identifie à la "Rue Général Athanase Nzamba", ancien commandant en chef des Forces de police nationale (FPN).

Dans le même état, un de nos reporters s'est essayé à cet exercice le 31 décembre à 19 heures. Il a tenté de prendre un taxi en course au départ de l'échangeur de Nzeng-Ayong, pour que celui-ci le dépose à l'Avenue des Grandes Ecoles. En vain. Aucun transporteur urbain ne s'est retrouvé "malgré le

montant de 2000 francs proposé pour la course. Au bout de 5 tentatives, rien n'a marché. J'ai dû revenir à l'ancienne logique en demandant tout simplement devant l'École normale, pour qu'un 6e taxi m'accepte", témoigne-t-il.

C'est dire qu'à l'épreuve des

faits, l'adressage de la ville de Libreville n'intéresse pas encore grand monde. Les uns et les autres sont encore attachés à l'ancienne réalité, oubliant que la plupart des rues, ruelles, avenues, boulevards et impasses portent désormais des noms.

Comment s'y prendre pour

emmener les gens à intégrer cette nouvelle donne qui reste pourtant une exigence d'urbanisation de la ville ? La municipalité ne devrait-elle pas procéder à des campagnes de sensibilisation des usagers, notamment des transporteurs en commun ?

Et si la municipalité essayait des campagnes de sensibilisation ?

CNB
Libreville/Gabon

ACTION de désignation des lieux pour mieux les identifier, l'opération d'adressage lancée par le Conseil municipal de Libreville est loin d'avoir atteint ses objectifs. La ville n'étant pas construite aux normes urbaines, les populations

continuent de vivre cette réalité en ne faisant pas attention aux efforts de modernisation en cours. Il revient donc aux autorités municipales d'initier des campagnes de sensibilisation et de promotion de ces nouvelles dénominations à l'intention des usagers. Surtout les transporteurs urbains et suburbains qui empruntent ces voies au

quotidien. Cela aura l'avantage de leur permettre de s'impliquer de cette réalité et, pourquoi pas, faciliter aux visiteurs, c'est-à-dire les personnes qui viennent pour la première fois à Libreville, de se retrouver facilement.

En même temps, il sera question de donner une allure plus moderne à la capitale gabonaise.

SUR LE NET

digitalunion@sonapresse.com



LE GAZOULLIS... Mettre fin aux dérives des hommes en uniforme



Photo: CNA

Les forces de défense et de sécurité.

GM.NTOUOME-NDONG
Libreville/Gabon

VENUE de Franceville, une récente vidéo est devenu virale : celle d'un policier passant à tabac une jeune fille. De quoi relancer la polémique et réveiller des souvenirs. Certes, le militaire doit imposer le respect, mais il doit aussi incarner la justice. Les hommes en uniforme doivent être en parfaite convivialité avec les citoyens qu'ils doivent protéger. Or, présentement, la crainte d'avoir affaire à un militaire est réelle. D'ailleurs, lors de

la présentation des vœux au chef de l'Etat Brice Clotaire Oligui Nguema la semaine dernière, l'archevêque de Libreville, Monseigneur Jean Patrick Iba-Ba est revenu sur les dérapages enregistrés à Libreville et Port-Gentil. Des jeunes compatriotes, Karl Stécy Akue Angoue et Lionel Rokew ont perdu la vie dans des circonstances étranges. Lors de deux confrontations avec des éléments des forces de défense, pour avoir violé le couvre-feu.

En réponse, le président de la Transition a rassuré : "Je voudrais vous rassurer que le CTRI ne saura

cautionner aucune dérive. Le temps de l'impunité est fini. Il convient à cet égard de laisser agir la justice librement et loin des manipulations". Une réponse largement relayée sur les réseaux sociaux. Suivie de divers commentaires. Tout d'abord, les internautes exigent que justice soit faite pour éviter que ce type de bavure ne se reproduise plus. Le viol du couvre-feu ne doit pas servir de prétexte à ceux qui aiment faire usage de violence. D'autant plus que le communiqué ordonnant le couvre-feu est clair : les

personnes saisies doivent être gardées au poste de check-point jusqu'au petit matin et être relâchées. Sans aucune forme de violence. Ensuite, les internautes ont mis en exergue le comportement des policiers et gendarmes qui ne cessent de nourrir le phénomène du racket. Un fait qui pousse les conducteurs de taxi à augmenter les coûts de transport. Cet acte vicieux détériore la belle image que le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) a permis aux hommes en uniforme de revêtir.

L'actu du web

Par I.M.B.

RÉFUGIÉS PALESTINIENS : LE DÉMENTI DU RWANDA, DU CONGO ET DU TCHAD



Selon une publication de French press tv fr, le Rwanda, le Congo et le Tchad ont réfuté les allégations selon lesquelles ils avaient engagé des discussions avec Israël concernant l'accueil des Palestiniens déplacés de la bande de Gaza déchirée par la guerre entre Israël et la Palestine.

LE BOEING 737 MAX EST-IL MAUDIT ?



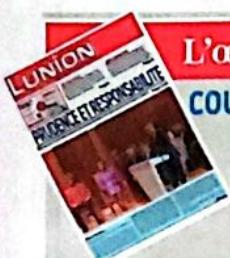
Un Boeing 737-9 de la compagnie Alaska Airlines est pourtant quasiment parti en lambeaux en plein vol, une partie de son fuselage se détachant subitement et emportant avec lui un hublot. Si l'incident n'a miraculeusement fait aucun blessé, l'avion se posant en urgence à l'aéroport de Portland, il inquiète fortement Boeing, les compagnies aériennes et la sécurité aérienne. L'appareil était pourtant quasiment neuf, assemblé en 2023 et certifié par la FAA, l'administration américaine de l'aviation, en novembre. Car le 737 Max n'en est pas à son premier incident, au point de commencer à se forger une réputation d'avion maudit.

DES MAISONS CLOSER FAISAIENT CHANTER L'ÉLITE AMÉRICAINE

Selon Réseau international qui rapporte l'information sur sa page Vkontakte, six maisons closes de luxe ont été créées par des services étrangers d'espionnage pour piéger des personnalités. Mais le mystère reste entier quant à l'identité du pays à l'origine de ce stratagème qui piège l'élite américaine. Les clients du réseau des maisons closes, qui payaient jusqu'à 360 000 FCFA de l'heure, comprenaient des cadres d'entreprise, des professeurs, des avocats et des scientifiques. Pour attirer les clients, les Lee auraient créé des sites web dont le but était d'aider les photographes à trouver des modèles féminins nus à la recherche d'un emploi.

L'œil de la Rédaction

COUVRE-FEU : UNE SITUATION QUI PÉNALISE LE COMMERCE DE NUIT



Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

COMME il fallait s'y attendre, l'annonce de l'allègement des horaires du couvre-feu pour la période des festivités de fin d'année a réjoui tout le monde, en commençant par

les opérateurs économiques de nuit. Ces derniers qui éprouvent de grandes difficultés à capitaliser leurs investissements depuis le mois d'août 2023 ont fortement applaudi cette annonce. De rigueur depuis la période électorale d'août 2023, la mesure de couvre-feu visant à limiter la circulation des personnes et des biens entre minuit et cinq heures du matin a connu une pause durant les fêtes de fin d'année. Dans les rues de la capitale

gabonaise, la nouvelle a été considérée comme un "cadeau du Père Noël". En ce sens qu'elle a permis aux uns et aux autres de vaquer à leurs occupations en cette période particulièrement festive. "Avec ces périodes de fêtes il est évident qu'un geste de cette nature était attendu. Nous sommes heureux d'avoir pu circuler librement sans crainte de faire face aux barrages dans les carrefours", a fait savoir un internaute. Si le bonheur des uns fait

PROVINCES

provinces.union@sonapress.com

Mouila : rentrée à la Cour d'appel judiciaire et au tribunal

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

L'AUDIENCE solennelle de rentrée judiciaire à la Cour d'appel, dirigée par le premier président Alain Roch Ndanga Mambockia, et celle du tribunal de première instance de Mouila, organisée pour l'année 2023-2024, par son président Florence Sanza, ont eu lieu dernièrement. À la salle d'apparat de la Cour d'appel. En présence, entre autres, du préfet du département de la Douya-Onoye, Alphonse Ndeme. Au programme : l'installation du substitut général, Félix Min-

ko Nkoudi, à la Cour d'appel, précédemment procureur de la République près le tribunal de Lambaréne. Dans ses réquisitions, le procureur général Bouka Mombo a relevé le fait que les magistrats ne sont pas pris au respect en dépit du pouvoir judiciaire qu'ils incarnent. Tout en rappelant que la justice est un pouvoir au même titre que les pouvoirs exécutif et législatif, il a exhorté les siens au strict respect des règles qui régissent le fonctionnement du parquet que sont la solidarité, l'indivisibilité, la hiérarchisation et la subordination. "Je vous invite à vous comporter digne et loyal",

a-t-il dit. La deuxième phase de la manifestation a été marquée, entre autres, par l'installation de trois magistrats au parquet : un procureur de la République adjoint (Léonce Mba Mihindou) et deux substituts du procureur (Darryl Warren et Alphonse Gerry Simboue Bouanga). Au siège, ce sont un premier juge d'instruction (Zigan Christopher Otsouadjogo) et un juge d'instruction (Narcisse Ponde Mondjo). D'autres magistrats promus juges au siège : Élisabeth Liliane Fauster Mbelezel et Lionel Onguind'Ayouma Ognayi, renvoyés à l'exercice de leurs fonctions respectives. Ce, à l'issue des réquisitions du procureur de la



Officiels et autres magistrats promus posent pour la postérité, après l'audience solennelle de rentrée judiciaire de l'année 2023-204.

République, Roger Darel Ondo Nguema. Par ailleurs, quatre nouveaux greffiers (deux au parquet et autant au siège), ont aussi prêté serment. Enfin, le président du tribunal, Florence Sanza a félicité aussi bien les magistrats que les greffiers.

L'éthique judiciaire, a-t-elle dit, doit être une règle commune à tous. "Pour un magistrat, sa carrière est un sacerdoce quotidien, fait de patience, d'écoute, de réflexion, de don de soi (...). Le devoir de réserve s'impose à vous", a conclu l'oratrice.

Port-Gentil : la Fédération provinciale des agripreneurs sur les fonts baptismaux

Photo : Sylviane AMONGUILA



L'initiateur (en chapeau) et tous les participants ont posé pour la postérité.

Fidèle AFANOU ÉDÉMBÉ
Port-Gentil/Gabon

La salle de réunions de la direction provinciale des Affaires Sociales a accueilli, vendredi 5 janvier écoulé, une assemblée générale qui a réuni tous les acteurs des secteurs agricoles (maraîchage, élevage, aviculture, pisciculture, horticulture, cultures vivrières...) à l'effet de mettre en place une Fédération Provinciale des agripreneurs/agriculteurs de l'Ogooué-Mari- time (FEPAOM). Initié par Désiré Saphou, président-fondateur de l'ONG les "Potagers Bio Écoliers du Monde", le projet va procurer aux acteurs du monde agricole un cadre réglementaire d'expression et de suivi. Mieux, il va non seulement identifier et recenser tous les agripreneurs exerçant dans la province afin d'être une force de proposi-

tion sur le marché concurrentiel. Mais aussi soutenir auprès des autorités gouvernementales et d'autres acteurs le développement économique agricole par les nationaux, puis défendre les intérêts des agripreneurs et partager les expériences. L'idée a recueilli le satisfecit des participants dont trois lycéens aviculteurs possédant déjà près de 900 poules pondeuses. La FEPAOM sera présidée par Désiré Saphou assisté de Laure Vouette (vice-présidente), Martin Moore (secrétaire général), Jean Marc Doukaga (secrétaire général adjoint), Mme Charbonnier (trésorière générale), Mme Douckagha (trésorière générale adjointe), Estelle Mbadinga (commissaire aux comptes), Pierre Ibinga (chargé des Relations extérieures). L'initiative a été saluée par Princesse Atsame, Directrice Provinciale de l'Agriculture et de l'élevage de l'Ogooué-Maritime.

CNAMOS
Centre National d'Assurance Maladie et de Gestion Sociale

DIRECTION GENERALE

RÉPUBLIQUE GABONNAISE
Unité Travail Justice

Libreville, le 08 DEC. 2023

Le Directeur Général

N/Réf : N°00111/23-DG-SMA/DPSS-LAO

Aux Responsable des structures Conventionnées

Libreville

Objet : Dépot des factures 2023

Mesdames, Messieurs,

La clôture de l'exercice 2023 est fixée au 31 janvier 2024. À cet effet, les factures du mois de décembre doivent être déposées au plus tard le **15 Janvier 2024**.

Exceptionnellement, pour des raisons liées aux difficultés d'obtention de timbres qui nous ont été rapportées, nous autorisons le dépôt des factures des mois d'octobre et novembre 2023 en même temps que celles de décembre, accompagnées des récapitulatifs y relatifs.

Cependant, les factures antérieures au quatrième trimestre 2023 ne seront pas recevables, sauf dérogation expresse du Directeur Général.

Nous vous invitons à faire large diffusion de ladite information dans vos services chargés de la facturation afin de prendre toutes les dispositions idoines pour le strict respect de cette mesure.

Sachant compter sur votre diligence habituelle, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs**, à l'expression de ma parfaite considération.

Séverin Maxime ANGUILLE

CNAMOS - Etablissement Public - Bvd de l'Indépendance - B.P. 2009 Libreville - Gabon - Tel. (+241) 77 59 62 / 66 / 67 / 68 - Fax: (+241) 77 58 54 - Web: www.cnamos.gp

PROVINCES

provincesunion@sonapresse.com

A Travers Nos Régions

PORT-GENTIL/TRIBUNAL : INSTALLATION DU VP ET REMISE DU CODE OHADA AUX MAGISTRATS



EN présence du gouverneur de province, Paul Ngome Ayong, le président du tribunal de première instance de Port-Gentil, Cyrille Lassebi Mvoulaebi a procédé, jeudi dernier dans la salle d'audience de l'adite administration, à l'installation du vice-président (VP) de cette institution, Stéphane Mendé. Après les requisitoires du procureur de la République, Pierre Jossian Aperano Essongue, le président du tribunal a recommandé au promu une justice efficiente au service du peuple. Une justice performante marquée par la qualité des décisions rendues dans les délais raisonnables. Par ailleurs, dans le souci d'améliorer le climat des affaires à Port-Gentil, Cyrille Lassebi Mvoulaebi a sollicité et obtenu auprès de l'association pour l'unification du droit en Afrique (UNIDA), une dotation d'une quarantaine de codes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). Son représentant, Séverin Ondo Uyane, y était.

PANA : INSTALLATION DU NOUVEAU CHEF DE QUARTIER MAMONDO



LE maire de la commune de Pana dans la province de l'Ogooué-Lolo, Sosthène Ndala, a installé, jeudi dernier, Victoire Moukandza, dans son fauteuil de nouveau chef du quartier Mamondo. Lequel, dans sa mission, est secondé par Théodore Mobama. Devant un parterre d'invités dont le préfet du département de la Lombo-Bouenguidi, Frédéric Kopa, l'élu de la commune de Pana, tout en lisant la décision portant nomination et installation officielle d'un auxiliaire de commandement, a prodigué de sages conseils au promu. "Vous êtes désormais au service des populations de votre quartier. Soyez un modèle en étant juste dans vos jugements. Ce n'est qu'à ce prix que vous serez un bon responsable", a indiqué Ndala. Réceptif aux propos de son chef hiérarchique, le promu a pris l'engagement de traiter avec impartialité les différends qui lui seront soumis.

JPA & SAM

Franceville : des médicaments et équipements médicaux à l'hôpital chinois



Une vue partielle du don des produits pharmaceutiques de la mission chinoise.

Nadège DNTOUNOU
Franceville/Gabon

La 25e mission médicale chinoise, conduite par Dong Rui, a offert à l'hôpital de l'amitié sino-gabonaise de Franceville, où elle est déployée, un important don de médicaments et équipements médicaux, utilisés principalement au diagnostic et au traitement quotidien dans l'hôpital. La dotation a été réceptionnée vendredi dernier dans l'enceinte de l'hôpital par le patron des lieux, Ludger Boulingui.

Cette dotation est composée des médicaments antipaludiques, des antibiotiques, des antipyrrétiques et des fournitures de décontamination pour les salles d'opération. Celle-ci couvre les services de l'ophtalmologie, stomatologie, médecine interne, chirurgie, gynécologie, pédiatrie et le laboratoire. "Les médicaments et équipements donnés peuvent mieux servir la population de Franceville et bénéficier à un plus grand nombre de personnes environnantes", a signifié le dentiste, chef de mission. Depuis son arrivée en novembre dernier, cette mission médicale a déjà traité plus de 1 700 patients, et réalisé quatre-vingts opérations chirurgicales. Depuis 1977, la Chine envoie plusieurs groupes de techniciens de la santé composant la mission au Gabon. Depuis que nous sommes arrivés, les collègues médecins gabonais de cet hôpital coopèrent bien avec nous. Ensemble, nous travaillons toujours dans l'optique de protéger la santé des habitants de Franceville et ses environs. Nous sommes convaincus que nous apporterons une plus grande contribution aux soins de santé au Gabon", a poursuivi Dong Rui.

Port-Gentil/Entrepreneuriat : la "Poissonnerie de l'Ogooué", une initiative encourageante

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

La "Poissonnerie de l'Ogooué" est un regroupement de jeunes gabonais engagés dans les activités de vente et d'écaillage de poisson au lieu-dit de la marina, sis à l'ancien port. Une initiative à encourager, d'autant plus que les autorités de Transition envisagent d'accompagner les nationaux intéressés par l'entrepreneuriat.

Pour le cas de figure, ils sont une bonne dizaine. Les trois quarts sont des élèves des classes allant de la seconde en terminale. Tant bien que mal, l'argent gagné quotidiennement permet aux uns et aux autres de soulager leurs parents. C'est dire que l'activité rapporte pas mal d'argent. "Les élèves viennent chaque fois qu'ils sont en vacances ou bien les week-ends lorsqu'ils n'ont pas cours. Cela



Les jeunes écailleurs de poissons de la «poissonnerie de l'Ogooué» à l'œuvre.

leur permet d'avoir leur argent de taxi et de quoi s'acheter un sandwich à l'école", confie Glenn Ndizogo, chef du groupe.

En arrivant sur le site, il y a quelques mois, Glenn a appris le boulot auprès des expatriés. Aujourd'hui, grâce à ses revenus, il a déjà réussi à épargner suffisamment pour acheter sa propre "caisse de poissons". Il travaille depuis lors à son compte. C'est

ainsi qu'il parvient à donner du travail à d'autres jeunes qui n'ont pas eu, il faut le dire, des difficultés à s'adapter.

L'entreprise, soutenue par un compatriote, Stan, lui-même investi dans le BTP, a récemment diversifié ses activités par l'ouverture d'un forum pour la distribution de son produit. Notamment la vente qui se fait déjà très bien sur place.

PETITES ANNONCES

EMPLOI OFFRE

10038 — Cpte cherche nounou ménagère logée nourrie salaire : 150 000. Tel. 077025153 / 062180351

EMPLOI DEMANDE

10037 — JE cherche emploi nounou ménagère logée nourrie. Tel. 066 31 06 96

10141 — Dame cherche emploi nounou ou ménagère de 08h à 17h. 066 14 25 21

10142 — Dame cherche emploi

AVIS

CNII

Les propriétaires des véhicules de marque Toyota starlette immatriculé 61 56 GIR, de couleur rouge et Toyota carina de couleur blanche immatriculé EP 025 AA sont priés de passer les récupérer sur notre port Acae de Libreville sous un délai de 72h. Dépasser ce délai, les dispositions seront prises. Merci. La Direction générale.

10116

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

Conformément à la Décision N° 0002/MENFC fixant le calendrier des Examens et Concours de l'année scolaire 2023/2024, le Ministère de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique, rappelle à la communauté éducative que la fermeture définitive du site dédié aux inscriptions en ligne est fixée au vendredi 12 janvier 2024. Aussi le Ministère invite-t-il les concernés au strict respect de ce délai.

10123

APPEL A CANDIDATURE

Avis de recrutement pour le poste de :

Chargé d'Etudes Economiste

Une structure Associative recrute, pour ses activités, un chargé d'étude économiste professionnel, compétent et passionné par les analyses économiques.

Responsabilités principales

Sous l'autorité d'un Secrétaire Général : le Chargé d'Etudes Economiste aura pour principales missions de : Assurer la veille permanente des informations financières et économiques nationales et régionales ; Collecter, analyser les données économiques nationales et régionales et restituer l'information sous forme de rapports, de notes de synthèse et de tableaux de bord ; Recueillir et exploiter les données statistiques des établissements financiers à des fins d'analyse sectorielle et d'informations ;

Assurer la veille juridique et réglementaire nationale et sous régionale applicables aux établissements financiers de la CEMAC ;

Dégager les défis et les opportunités de la digitalisation pour les établissements financiers du Gabon ;

Analyser et faire des observations sur les projets de texte à connotations économiques et financières élaborés par les Pouvoirs Publics et les Instances de Régulation ;

Gérer des bases de données bancaires et monétaires ;

Participer à l'élaboration, au suivi budgétaire et à l'arrêté des comptes de l'Association ;

Participer aux réunions impliquant l'Association ;

Pofil recherché et expériences : Diplôme Supérieur (BAC+5) en économie ou domaine connexe. Un diplôme complémentaire en droit bancaire ou en droit des affaires serait fortement apprécié.

Etre de nationalité Gabonaise ;

Etre âgé de 25 ans au moins et de 45 ans au plus ;

Avoir une connaissance transversale des métiers financiers ;

Avoir une bonne maîtrise d'outils statistiques ;

Avoir une bonne capacité en communication écrite et orale ;

Avoir l'esprit d'équipe et une bonne ouverture d'esprit ; Jouir de ses droits civiques et être de bonne intégrité morale ;

Pratiquer la langue Anglaise ;

Expérience pertinente dans le domaine économique ;

Maîtriser les applications de Microsoft Office.

Si vous répondez à ces critères et êtes intéressé par cette opportunité, veuillez adresser par mail un CV, une lettre de motivation, vos présentations salariales ainsi qu'une copie de vos diplômes à l'adresse suivante :

recrutegaboneco@gmail.com

La date de clôture des candidatures est le 26 Janvier 2024 à 00h00.

10128

AVIS DE DÉCÈS



Madame NDI Evelyne née HENAINE et familles ont la profonde douleur d'annoncer le décès de son petit-frère Michel HENAINE survenu le mercredi 26 décembre 2023 à Libreville des suites d'une courte maladie. Le communiqué des obsèques suivra ultérieurement.



Les descendants des clans OTARI et AKOU Les familles des feus : -MBOU Nicolas -POUBOU Dominique -OYOOBI Alphonse -ENGANDJAS Jean Baptiste Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, alliés, amis et connaissances le décès de leur fille OUBEBO Marie Sophie, survenue le 05 janvier 2023 à Libreville, des suites d'une longue maladie.

10140



Monsieur Thierry Prosper MBOUTSOU et enfants ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur épouse et mère Madame Charlyne Fleur MBOUTSOU survenu le 04 janvier 2024 à Libreville, dans sa trente huitième année. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.



Monsieur Thierry Prosper MBOUTSOU et enfants ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur épouse et mère Madame Charlyne Fleur MBOUTSOU survenu le 04 janvier 2024 à Libreville, dans sa trente huitième année. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

10147



La famille de feu ASSOUMOU NDONG MBENG D'ANGONE I, Les clans NKODJENGN, ODZIP, ESSADOUOMOUGO, BEKUEGNE, BAGAMBOU, MITSIMBA et DIBAMBA Les clans MOUSSANDA, DIBURUSIMBU, DJUNGU et BADUMBI M. et Mme ASSOUMOU NDONG Cédric, M. EYENE NTOUTOME

Séraphin à plaine-Niget, les enfants de Feu MOUANGA MOUSSAVOU Joseph et de Feu KOUMLA MANFOUMBI Solange Les enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Port-Gentil, Mouila, Oyem, Sénégal, Rwanda, Russie, France, le décès brusque de leur fils, frère, oncle et petit-fils M. EYENE ASSOUMOU Earth Thomas, survenu le 04 janvier 2024 à Dakar (Sénégal). Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

10152

CONDOLÉANCES

FORCES DE POLICE NATIONALE



Ayant appris avec une vive émotion le décès du Général de Police à la Retraite ONDO OBAME David, Ancien Commandant en Chef en Second, survenu à Libreville le 16 Décembre 2023 des suites d'une affection médicale, le Commandant en Chef et l'ensemble des Personnels des Forces de Police Nationale, présentent à la famille si durement éprouvée, leurs sincères condoléances et l'assurent de leur soutien moral en cette pénible et douloureuse épreuve.

10134



OBSÈQUES

La famille de feu Pierre-Louis AGONDJO OKAWE informe parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leur regrettée belle-fille et belle-sœur Veuve Joséphine AGONDJO OKAWE née NGOWET, décédée le 31 décembre 2023 à Libreville, est arrêté comme suit :

Jeudi 11 Janvier 2024 :

-14h30 : Sortie de la dépouille mortelle du CHUL
-15h00 : Office religieux en l'Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc de Likouala.
-16h30 : Exposition, hommages et recueillement au domicile familial sis à Likouala (face à la station Gab'Oil)

Vendredi 12 janvier 2024 :

-09h00 : Levée de la dépouille mortelle et inhumation au cimetière de Mindoubé
-11h00 : Remerciements



Les enfants et petits-enfants de feu Pierre-Louis AGONDJO OKAWE informent parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leur regrettée mère et grand-mère Veuve Joséphine AGONDJO OKAWE née NGOWET, décédée le 31 décembre 2023 à Libreville, est arrêté comme suit :

Jeudi 11 Janvier 2024 :

-14h30 : Sortie de la dépouille mortelle du CHUL
-15h00 : Office religieux en l'Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc de Likouala.
-16h30 : Exposition, hommages et recueillement au domicile familial sis à Likouala (face à la station Gab'Oil)

Vendredi 12 janvier 2024 :

-09h00 : Levée de la dépouille mortelle et inhumation au cimetière de Mindoubé
-11h00 : Remerciements

REMERCIEMENTS



-Les descendants de KAKARAPONO QUABEN
-Les descendants de MAKAGA NGOGONI
-Les descendants de AMBOURQUE YEYE
-Les Clans AGUÉKAZA, AGUÉSSONO et alliés

Les Familles de :
-Feu ALOLI RATANGA François Daniel et son épouse Feue VONG ROM et descendants
-Feu ALOLI Henriette N'GUIA et descendants
-Mme LASSENI DUBOZE Sophie et Enfants
-Mme WILLY KOMBENY Prisca et Enfants
-M. WILLY KOMBENY Philippe et Enfant
-M. MENIE Keith C. et Enfant

Ne pouvant remercier chacun pour sa contribution lors du décès de leur petite-fille, fille, sœur, mère et grand-mère, Mme ALOLI Eugenie Christiane décédée le 11 décembre 2023 à Libreville, vous prenez de trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude.

10148

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



08/01/22-8/01/24 Il y a deux ans, notre mère, Bernadette DIONGUI FOULA était brutalement arrachée à l'affection des siens. Maman, ton sourire et ton «bruit» nous manquent. Nous rendons grâce à Dieu et espérons que tu reposes en paix. Tes enfants.

10153



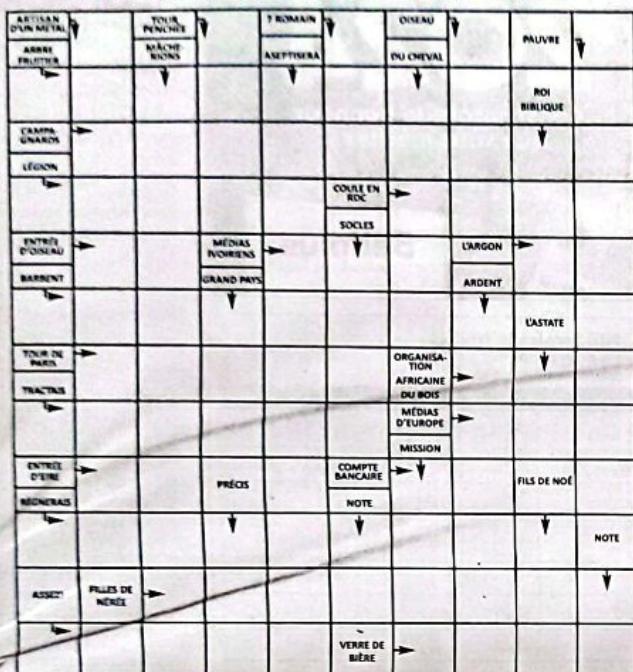
OGOUTH DJOUGA René Paul Joseph
08 janvier 2017 - 08 janvier 2024
70 ans que tu es parti. Ton épouse, tes enfants et ta famille pensent à toi et ne t'oublieront jamais. Pensées pieuses et prières.

10148

HUMOUR/JEUX

redaction.union@sonapresse.com

Les mots fléchés de Thomas NZE NERE N°8161



L'INSOLITE DU JOUR

Après huit ans d'effort et 706 000 allumettes collées, il espère entrer dans le livre des records

Un français a consacré 8 ans de sa vie à construire une Tour Eiffel en allumettes. Son objectif est d'entrer dans le Guinness Book avec cette œuvre unique, surpassant ainsi le record actuel d'une maquette haute de 6,53 mètres.

Solution de la Grille N° 8160



Vous souhaitez devenir revendeur Gaz?
Contactez-nous au 8777.



PG
PetroGabon
www.petrogabon.com
BTM contact@petrogabon.com

GABONITUDES par LYBEK



© LYBEK



sonapresse

Société des nouvelles
activités de presse

Président du Conseil
d'Administration :
Igor Nyambe Mband
Directeur de la Rédaction et de
la Publication :
Lin-Joel Ndembe
Directeur de l'Exploitation :
Joël Akouango

L'UNION

Quotidien d'informations
générales

Rédaction
B.P. 58-9 LIBREVILLE
Tél. 011 73 58 60
Fax. 011 73 58 63
E-mail:
redaction@sonapresse.com

Rédacteur en chef éditorial :
Léonard Brice Mba
Assoume

Responsables de rubriques :

Politique :
Anicet Magloire Ondoubas

Economie :
Maxime Serge Mihindou

Société et culture :
Issa Ibrahim >

Sports :
Witfrid NDONG

Provinces :
Christian Germain Kouiga

Port-Gentil :
Christian Germain Kouiga

Enquêtes et reportages :
Olivier NDEMBI

Faits Divers & Justice :
Styve Claudet Ondo Minko

International :
Josiane MBANG NGUEMA

Digital :
Innocent MBADOUIMA

Journalistes :
Serge Alexis Moussadj, James Angelo Loundou, Frédéric Serge Long, Styve Claudet Ondo Minko, Juste Kombile Moussavou, Prissilia Moussavou Moutuy Line Renette Alomo, Mikolo Mikolo, M. G. Ntoumou Ndang, Y.F. Igboho.

Photographe :

Secrétariat de rédaction :
Cédric Essou Mve, Maxant Moussavou, Steve Mavéric Moungoulou Douma

Documentation :
Dieudonné Nzakamou Kengue, Baudouin Alouga Ondzibou

Édition-Publicité
SONAPRESSE (Pub.com)
B.P. 3849 LIBREVILLE
Tél. 011 73 58 61
Fax. 011 73 58 62

Distribution :
SODIPRESSE
Tél. 011 73 31 31
LIBREVILLE

Impression :
MULTIPRESS - GABON
B.P. 3875
Tél. 077 15 09 84/95
LIBREVILLE

Tous droits de reproduction réservés.
Dépot légal B.N. 1001
Tirage 25.000 ex.

SERVICES

publiccom@sonapresse.com



Pour nos cher parents qui veillent sur nous depuis l'au-delà



MBOUDY
Jean
24 ans



BAYOUIK Marguerite
Prisca
7 ans

Parce que la mort n'arrête pas l'amour, votre affection et vos enseignements restent encore ancrés en nous plusieurs années après que vous soyez partis.

De nos yeux vous vous êtes éloignés mais dans nos coeurs vous résidez à jamais car même si vous n'êtes plus là physiquement, votre sagesse et vos conseils guident nos pas chaque jour.

En ce jour mémorable, où nous pensons aux merveilleuses personnes que vous étiez, nous avons choisi de nous souvenir des moments joyeux que nous avons partagés plutôt que la tristesse de votre absence. Même si vous êtes partis, votre héritage de force, de combativité, de gentillesse, de respect d'autrui, d'écoute attentive, de solidarité, d'hospitalité, d'assistance, de dévouement d'amour continué de nous inspirer chaque jour et de vivre à travers nous.

En ce jour spécial, nous nous engageons à perpétuer vos valeurs et à honorer les êtres exceptionnels que vous étiez.

Merci d'avoir fait de nous des personnes intègres et responsables.

Vous êtes des modèles éternels
Que vos âmes reposent en paix

VOTRE FAMILLE.

10151



Marvin,
Il y a 1 an, tu nous quittais pour toujours, laissant derrière toi ceux qui t'aimaient. Tu as trop aimé pour être oublié. Ce 08 janvier 2024, nous voulons nous arrêter un moment, pour se souvenir tendrement de toi car la vie passe mais la mémoire demeure.

Que ceux et celles qui ont eu le privilège de te connaître, aient comme nous une douce pensée pour toi.

Ta Famille .

10143



Marvin,
Une année s'est écoulée depuis ton rappel à Dieu.
Ce 8 janvier 2023, la vie nous apprenait combien elle peut être si fragile.
Depuis ce temps, nous prions sans cesse pour que ton âme trouve Sérenté et Paix, nous essayons d'apprivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparé de toi.
L'Amour est clé.

10144

COMMUNIQUÉS**OOGOU-EIVINDO**

Tous les ressortissants sont conviés à une réunion que présidera Mme Le Haut Représentant Personnel du Président de la Transition, le mardi 09 janvier 2024 à 15h00 dans la salle polyvalente de Baraka-Mission.

L'ordre du jour sera décliné séance tenante.

Tél : 062 66 25 57

10149

COMPAGNIES AÉRIENNES
AÉROPORT DE LIBREVILLE - 011 73 82 82
Vols et Horaires à titre indicatif

Compagnies	Sens	N° Vol	DEST/PROV	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
AIR FRANCE	Arr Dép	AF 908 AF 977	PARIS CDG PARIS CDG	19:50 22:30	19:50 22:30	19:50 22:30	19:50 22:30	19:50 22:30	19:50 22:30	19:50 22:30
ETHIOPIAN	Arr Dép	ET 925 ET 924	ADDIS ABABA MALABO - ADDIS ABABA	11:55 13:45	11:55 13:45	11:55 13:45	11:55 13:45	11:55 13:45	11:55 13:45	
AIR COTE D'IVOIRE	Arr Dép Arr	HF 820 HF 821 HF 824	ABIDJAN ABIDJAN ABIDJAN	09:45 01:25	08:45		01:25	08:45	01:25	23:10
TURKISH	Arr Dép	TK 641 TK 642	ISTANBUL ISTANBUL	07:35 08:25	18:50 19:40	07:40 09:00	17:35 19:00	18:20 19:50		
AIR SENEGAL	Arr Dép	HC 341 HC 342	DOUALA COTONOU		09:00 09:50		09:00 09:50	09:00 09:50	9:00 9:50	9:00 9:50
ROYAL AIR MAROC	Arr Dép	AT 256 AT 257	CASABLANCA CASABLANCA	04:30 05:30						04:30 05:30
CAMAIR-CO	Arr Dép	QC 302 QC 303	DOUALA DOUALA	06:30 07:40	16:30 16:30		16:05 16:45			
AIR FRANCE (AF)	011 73 54 54		CAMAIR-CO (QC)	011 76 17 22 07 07 58 49 36 / 07 28 99						
AIR COTE D'IVOIRE	011 77 05 60 / 06 27 02 02		RWANDAIR (RW)	011 73 30 06 / 06 99 13 93						
AIR SENEGAL (AS)	011 72 14 45 / 07 41 80 47		SOUTH AFRICA AIRWAYS (HC)	011 72 41 91 / 011 72 60 81						
			ROYAL AIR MAROC (AT)	011 74 36 36 / 06 51 18 51						
			TURKISH AIRLINES (TK)	06 29 59 59						

RWANDAIR GABON

Compagnies	Sens	N° Vol	DEST/PROV	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
RWANDAIR	Arr Dép	WB 216 WB 215	COTONOU KIGALI	10:30 11:30		10:30 11:30				
	Arr Dép	WB 217	KIGALI	17:00		17:00				
	Arr Dép	WB 217	COTONOU	18:00		18:00				

Tél. : 011 73 30 06 (Airport Office) / 011 72 37 51 (Town Office) / Mail: sale.Libreville@rwandair.com

MAGASINS D'ALIMENTATION

GEANT CASINO	011 73 54 37	GEANT CDG	011 74 77 22
	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption	
CASINO SUPERMARCHÉ	Centre Libreville		
	011 73 54 37	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30	
	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 13h00	Ouverte de 8h30 à 13h00 sans interruption	
Port-Genil			
	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h00 à 19h00 et Dimanche de 8h00 à 13h00 (sauf Camp de Police)	



L'UNION NOUVEAUX TARIFS ABONNEMENTS		
PAYS	ABONNEMENT 6 MOIS	ABONNEMENT ANNUEL
1/ GABON	73 500 FCFA	140 600 FCFA
2/ FRANCE	119 700 FCFA	232 800 FCFA
3/ AFRIQUE CENTRALE	89 750 FCFA	172 200 FCFA
4/ AFRIQUE OCCIDENTALE	108 500 FCFA	210 500 FCFA
5/ AUTRES PAYS	186 000 FCFA	364 000 FCFA

TELEVISION

magazine.union@sonapresse.com



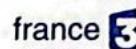
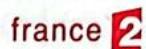
Airtel
Business
AU CŒUR
DES SOLUTIONS POUR
LES ENTREPRISES !

business@ga.airtel.com



TV5 MONDE

CANAL+



07:00 : Mbolo le Gabon-09:00 :
Série - 09:26 : Business Africa/
Initiative africa - 10:10 : Film-
11:40 : Magazine - 11:36 : Eve-
nement - 11:51 : Sensibilisa-
tion sur le Vt/Sida - 12:00 : Syn-
thèse actu - 12:10 : Magazine -
12:35 : Clip de la semaine -
12:42 : Gabon d'abord - 13:00 :
Journal - 13:40 : Plateau turiste -
13:55 : Boulevard triomphal -
15:15 : Miel mortel - 15:40 :
Film - 17:10 : Documentaire -
18:10 : Femme et destin - 18:55 :
Publicité - 19:00 : Dessins
animés - 19:35 : Clip de la
semaine - 19:42:Météo-19:45 :
Publicité - 20:00 : Journal -
20:35 : Publicité - 20:40 :
Plateau du turiste-21:00 : Un
palace pour deux - 21:30 : La
longue attente - 22:00 : Docu-
mentaire-22:15 : Film

07:00 : Mbolo le Gabon-09:00 :
Série - 09:26 : Business Africa/
Initiative africa - 10:10 : Film-
11:40 : Magazine - 11:36 : Eve-
nement - 11:51 : Sensibilisa-
tion sur le Vt/Sida - 12:00 : Syn-
thèse actu - 12:10 : Magazine -
12:35 : Clip de la semaine -
12:42 : Gabon d'abord - 13:00 :
Journal - 13:40 : Plateau turiste -
13:55 : Boulevard triomphal -
15:15 : Miel mortel - 15:40 :
Film - 17:10 : Documentaire -
18:10 : Femme et destin - 18:55 :
Publicité - 19:00 : Dessins
animés - 19:35 : Clip de la
semaine - 19:42:Météo-19:45 :
Publicité - 20:00 : Journal -
20:35 : Publicité - 20:40 :
Plateau du turiste-21:00 : Un
palace pour deux - 21:30 : La
longue attente - 22:00 : Docu-
mentaire-22:15 : Film

07:00 : Mbolo le Gabon-09:00 :
Série - 09:26 : Business Africa/
Initiative africa - 10:10 : Film-
11:40 : Magazine - 11:36 : Eve-
nement - 11:51 : Sensibilisa-
tion sur le Vt/Sida - 12:00 : Syn-
thèse actu - 12:10 : Magazine -
12:35 : Clip de la semaine -
12:42 : Gabon d'abord - 13:00 :
Journal - 13:40 : Plateau turiste -
13:55 : Boulevard triomphal -
15:15 : Miel mortel - 15:40 :
Film - 17:10 : Documentaire -
18:10 : Femme et destin - 18:55 :
Publicité - 19:00 : Dessins
animés - 19:35 : Clip de la
semaine - 19:42:Météo-19:45 :
Publicité - 20:00 : Journal -
20:35 : Publicité - 20:40 :
Plateau du turiste-21:00 : Un
palace pour deux - 21:30 : La
longue attente - 22:00 : Docu-
mentaire-22:15 : Film

07:00 : Mbolo le Gabon-09:00 :
Série - 09:26 : Business Africa/
Initiative africa - 10:10 : Film-
11:40 : Magazine - 11:36 : Eve-
nement - 11:51 : Sensibilisa-
tion sur le Vt/Sida - 12:00 : Syn-
thèse actu - 12:10 : Magazine -
12:35 : Clip de la semaine -
12:42 : Gabon d'abord - 13:00 :
Journal - 13:40 : Plateau turiste -
13:55 : Boulevard triomphal -
15:15 : Miel mortel - 15:40 :
Film - 17:10 : Documentaire -
18:10 : Femme et destin - 18:55 :
Publicité - 19:00 : Dessins
animés - 19:35 : Clip de la
semaine - 19:42:Météo-19:45 :
Publicité - 20:00 : Journal -
20:35 : Publicité - 20:40 :
Plateau du turiste-21:00 : Un
palace pour deux - 21:30 : La
longue attente - 22:00 : Docu-
mentaire-22:15 : Film

07:00 : Mbolo le Gabon-09:00 :
Série - 09:26 : Business Africa/
Initiative africa - 10:10 : Film-
11:40 : Magazine - 11:36 : Eve-
nement - 11:51 : Sensibilisa-
tion sur le Vt/Sida - 12:00 : Syn-
thèse actu - 12:10 : Magazine -
12:35 : Clip de la semaine -
12:42 : Gabon d'abord - 13:00 :
Journal - 13:40 : Plateau turiste -
13:55 : Boulevard triomphal -
15:15 : Miel mortel - 15:40 :
Film - 17:10 : Documentaire -
18:10 : Femme et destin - 18:55 :
Publicité - 19:00 : Dessins
animés - 19:35 : Clip de la
semaine - 19:42:Météo-19:45 :
Publicité - 20:00 : Journal -
20:35 : Publicité - 20:40 :
Plateau du turiste-21:00 : Un
palace pour deux - 21:30 : La
longue attente - 22:00 : Docu-
mentaire-22:15 : Film

07:00 : Mbolo le Gabon-09:00 :
Série - 09:26 : Business Africa/
Initiative africa - 10:10 : Film-
11:40 : Magazine - 11:36 : Eve-
nement - 11:51 : Sensibilisa-
tion sur le Vt/Sida - 12:00 : Syn-
thèse actu - 12:10 : Magazine -
12:35 : Clip de la semaine -
12:42 : Gabon d'abord - 13:00 :
Journal - 13:40 : Plateau turiste -
13:55 : Boulevard triomphal -
15:15 : Miel mortel - 15:40 :
Film - 17:10 : Documentaire -
18:10 : Femme et destin - 18:55 :
Publicité - 19:00 : Dessins
animés - 19:35 : Clip de la
semaine - 19:42:Météo-19:45 :
Publicité - 20:00 : Journal -
20:35 : Publicité - 20:40 :
Plateau du turiste-21:00 : Un
palace pour deux - 21:30 : La
longue attente - 22:00 : Docu-
mentaire-22:15 : Fin des programmes.

Ogar assurances

**CHEZ OGAR ASSURANCES VOTRE
ASSURANCE AUTOMOBILE
DEVIENT**

NOUVELLES GARANTIES

- A L'ÉCOUTE DE SA CLIENTELE**
- DE NOUVEAUX PARTENAIRES**

1881 Libreville
Boulevard de l'Indépendance

contact : +241 11 76 15 96
www.groupeogar.com
Facebook : Groupe Ogar

LUNDI 08 JANVIER 2023

MATIN



APRÈS-MIDI



MARDI
09 Janv. 2023



MERCRIDI
10 Janv. 2023

Source : meteo.gabon.com

Pensée du jour

"Les grandes choses peuvent se manifester par de petits signes."
Sigmund Freud (Neurologue autrichien, 1856-1939)

L'éphéméride

08 Janvier 1980 : Richard Nguema, ministre de la Formation professionnelle et de l'Artisanat a présidé la cérémonie d'ouverture du séminaire d'information pédagogique et administrative sur la formation professionnelle, au Centre de Libreville.
8e jour de l'année 358 jours restants - 2ème semaine
Nous fêtons les Lucien, Maggy, Magalie ainsi que Marjorie, Lucienne et Peggy.

l'horoscope du jour

Bélier (21/3-20/4)

Votre envie d'aller voir quelque chose ou quelqu'un peut être un peu dérangeante. Vous avez tendance à faire des choses sans réfléchir et à prendre des risques.

Tauréau (21/4-20/5)

Demandez une nouvelle relation pour remplir ce vide que vous ressentez. C'est un peu dérangeant. Vous avez tendance à faire des choses sans réfléchir et à prendre des risques.

Gémeaux (21/5-21/6)

Colistre, vous avez un amour universel sans conditions et sans à priori. En couple, vous vivez votre montagne plurielle directe et tolérante avec effort.

Séri

Vous avez envie de faire quelque chose ou quelque chose que vous aimez.

Scorpion

En couple, malgré les vives contradictions que vous avez, ces petites réflexions tournent la voile d'une harmonie renouvelée.

lion (22/7-23/8)

A ce stade, malgré les vives contradictions que vous avez, ces petites réflexions tournent la voile d'une harmonie renouvelée.

Vierge (24/8-23/9)

En couple, vous avez envie de faire quelque chose que vous aimez. Ces petites réflexions tournent la voile d'une harmonie renouvelée.

Balance (24/9-23/10)

À ce stade, si vous commencez à tourner en rond, il faut pas oublier que dès lors, temps, les activités en solo sont essentielles à l'harmonie.

Scorpion (24/10-22/11)

Pour les scorpions, évitez de ne pas penser à vos relations avec votre meilleure amie. Il est préférable pour vous d'éviter d'en parler.

Sagittaire (23/11-22/12)

En couple, vous avez envie totalement de faire quelque chose que vous aimez. Si vous êtes dans une relation avec votre partenaire, faites-lui plaisir.

Capricorne (23/12-20/1)

Capitaine, vous gardez la tête froide tout en profitant de votre situation amoureuse. Si vous avez déjà commencé, le climat pourra être favorable.

Verseau (21/1-19/2)

Côte amoureuse : l'ambiance est au beau fixe. À la fois, vous êtes très ouvert et très réservé. En solo, vous semblez tout à fait disponible.

Poissons (20/2-22/3)

Pour les poissons, c'est dans le calme que réussira le poissé véritable du couple. Quant aux célibataires, même quand le chemin semble long.



Zita et moi, nous vous adressons nos vœux
de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne Année
2024